

La Gibelotte

Journal d'infos de Ligny-Le-Ribault // N°59 // Juillet 2025



sommaire

L'actu

Édito du Maire	3
Rénovation Maison médicale	4
Réception des travaux	4
Un Maison médicale rénovée	5
Céline est notre nouvelle cheffe de cuisine	6
L'éveil musical	7
Exercice de déclenchement (PCS ET PICS)	8
La nouvelle Végétri	8
Les conférences du GRAHS	9
Expo été 2025 - Bureau tourisme	9
Bureau de tourisme	9
Comission des Finances Budget 2025	10
Rencontre avec Yves Bozo, nouveau retraité !	14
Fleurissement et cadre de vie	14
Quand l'expérience d'hier	15
Forum des Assos	16
Tête à tête avec Max Haran-Legoff	16
Le 13 et 14 juillet	17
Fête de la Sainte Anne	17
Retours en images	19
«Old» qu'est-ce donc ?	20

Associations

Ecomusée patrimoine	24
Sapeurs Pompiers	26
SHOL	27
Ciné Sologne	28
Bibliothèque municipale • Ligny sur scène	29

Sports & loisirs

Théâtre du CADO	30
Club de gym • Méditation sonothérapie	31
Amicale pétanque • Association Perma'folk	32
USCL	33
Bougeons Ensemble à Ligny	34

Jeunesse

APEEP	35
-------	----

Parole à l'opposition

Pratique

État civil	38
------------	----

Directeur de la publication : Anne Gaborit
Illustration & Réalisation : Flamingo - Blois
Impression : ISF Imprimerie - Blois



Ligny-le-Ribault poursuit ses actions en faveur du développement durable et imprime sur papier respectant la gestion durable des forêts



l'édito

du maire

Chères Lignaises, chers Lignois,

Je suis heureuse de vous adresser quelques mots pour faire le point sur les avancées et projets qui jalonnent la vie de notre commune.

Tout d'abord, je souhaite souligner une excellente nouvelle pour nos finances locales : la commune est désormais allégée des principaux emprunts que nous remboursions depuis des années, contractés il y a plus de 20 ans. Ces remboursements, effectués avec rigueur et régularité au fil des deux derniers mandats, additionnés à la bonne gestion des dossiers et des investissements mesurés, nous permettent aujourd'hui d'afficher une bonne situation financière et j'en suis ravie. Dans ce même esprit de gestion responsable, j'ai veillé, avec mon Équipe municipale, à ne jamais augmenter les impôts communaux, ni les tarifs de la cantine et de la garderie. Un choix délibéré, pour préserver au mieux le pouvoir d'achat des familles.

Les investissements, eux, ne manquent pas. D'importants travaux ont été réalisés et d'autres sont à venir. Les entrées de bourg, routes de la Ferté-Saint-Aubin et de la Ferté-Saint-Cyr, feront prochainement l'objet d'un réaménagement de sécurité et d'esthétique, Rue Alexandre André, le Département procédera, lors du deuxième semestre, à l'enfouissement des réseaux pour des raisons techniques. Nous avons saisi cette opportunité et nous remplacerons les candélabres quand le chantier sera mené, modernisant ainsi l'éclairage public.

Autre investissement d'envergure : la Maison médicale, entièrement rénovée entre janvier et mi-mai 2025. Nos précieux professionnels de santé disposent désormais d'un bâtiment aux normes, fonctionnels et capables d'accueillir de nouveaux praticiens. Nous avons obtenu un taux de subvention de 80 % pour les travaux, soit le maximum légalement autorisé et ce n'est pas chose si courante et si facile.

Les travaux de réhabilitation de la cantine ont été menés à bien, ceux de la garderie périscolaire sont en cours, et la salle polyvalente est aujourd'hui totalement achevée. Une mention spéciale pour son bar, réalisé avec talent et dévouement par nos agents communaux, dont je salue le travail de chacun d'entre eux, qu'ils soient sur le terrain, dans les bureaux ou à l'école et qui savent que nous sommes toujours à leur écoute avec attention et bienveillance.

Nous avons également finalisé notre Plan intercommunal de sauvegarde, outil indispensable pour faire face à tout événement d'ampleur : incendie de forêt, inondation, crise sanitaire... Un gage de sécurité et d'anticipation pour tous, 2016 et 2021 sont restées gravées dans l'esprit de chacun.

Par ailleurs, vous trouverez dans ce bulletin des informations sur les obligations légales de débroussaillage (OLD) issues d'un arrêté préfectoral récent. Ces mesures, que chacun se doit de respecter, sont essentielles pour faire face aux risques accrus d'incendies.

Enfin, je tiens à saluer la vitalité de nos commerces et de nos associations, véritables moteurs de notre vie locale. Grâce à leur dynamisme, notre commune reste un lieu de vie accueillant, animé et solidaire et j'ai toujours plaisir à être à leurs côtés.

Je vous donne rendez-vous pour notre grande fête de la Sainte Anne, organisée par la mairie de concert avec les associations volontaires, le samedi 19 juillet et le dimanche 20 juillet toute la journée. Un moment convivial et fédérateur que nous avons le plaisir de coordonner dans un esprit toujours constructif et ouvert.

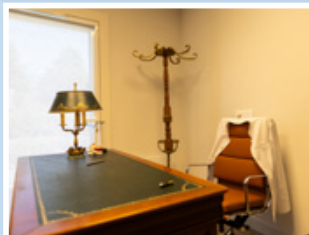
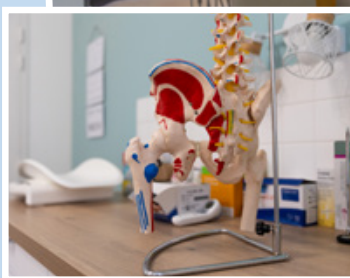
Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, profitez pleinement des beaux jours et prenez soin de vous.

Bien à vous,

Anne Gaborit

Rénovation

Maison médicale



RÉCEPTION DES TRAVAUX ET REMISE DES CLÉS

Le 14 mai, nous avons assisté à la réception des travaux de la Maison médicale en présence de l'EPFLI et des Entreprises. M^{me} Védère, directrice de l'EPFLI, a remis symboliquement les clés à Anne Gaborit !

Dès le 19 mai, les bureaux étaient prêts à recevoir, à nouveau, le CPTS de Sologne et avons installé notre Ostéopathe, le dernier arrivé !

Anne Kakko-Chiloff
Commission communication



Une Maison médicale rénovée pour répondre aux besoins du territoire

C'est avec plaisir que nous vous annonçons l'achèvement de la rénovation complète de la Maison médicale de Ligny, un projet structurant pour l'avenir de la commune et du secteur.

Après l'achat de la Maison médicale par la commune, des travaux de rénovation ont été réalisés par la commune via l'EPFLI.

Ils concernent la remise aux normes complète du bâtiment, tant sur le plan électrique que thermique, avec une nouvelle isolation par l'extérieur, l'installation d'une pompe à chaleur à la place des radiateurs électriques, la création d'un accueil vitré et d'une salle de convivialité pour les professionnels de santé, d'un système de climatisation dans chaque cabinet. Une réorganisation intérieure des espaces a permis de mieux optimiser les locaux, notamment pour permettre l'accueil de nouveaux professionnels de santé supplémentaires.

Cette opération a également bénéficié à la pharmacie, qui a pu agrandir sa surface.

Les entreprises intervenantes ont répondu à un appel d'offres et sont locales, nous en sommes ravis : Malard bâtiment, Saint Denis en Val, Orléans façades, Miroiterie Marut Vierzoz, Guillaudeau Olivet, Isolux Chaingy, Asselineau St Cyr en Val, Gauthier Orléans, Mollière Lailly en Val, EDL la chapelle St Mesmin... Aujourd'hui, la Maison médicale accueille : Une pharmacie et son équipe de professionnels, un chirurgien-dentiste et sa secrétaire, quatre infirmières et leur secrétaire, une kinésithérapeute et un ostéopathe,

Comme vous le savez depuis novembre dernier, la commune a eu le plaisir d'accueillir un Centre de Soins non Programmés, qui répond en partie aux besoins de la population. Espérons que les permanences des médecins généralistes s'accroissent avec la réintégration du cabinet dans les nouveaux locaux suite à une période d'installation dans un bungalow pendant les travaux.

Ce service, hébergé gratuitement par la commune, a bénéficié d'une subvention départementale pour son équipement, le reste du financement étant pris en charge par la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé).

Toutefois, comme beaucoup d'autres territoires ruraux, nous poursuivons activement nos recherches pour l'installation d'un ou plusieurs médecins généralistes. Nous sommes accompagnés dans cette démarche par divers organismes comme Cap Loiret santé notamment, et effectuons diverses démarches actives en ce sens.

Il est important de rappeler que ce bâtiment appartenait initialement à une SCI détenue par les professionnels de santé aujourd'hui retraités pour partie seulement. La commune en a fait l'acquisition le 9 décembre 2022 après évaluation de France Domaine pour le racheter au juste prix. Le soutien de l'EPFLI qui en a assuré le portage financier a été déterminant pour ce rachat pour le compte de la commune. Ce dernier a ensuite assuré la gestion complète des travaux de rénovation venus s'ajouter au portage initial. (Estimation des travaux, appel d'offre, choix des entreprises, suivi du

chantier), un partenaire précieux.

Côté financement, c'est presque 80 % du coût total des travaux de 456 400€ HT (maîtrise d'œuvre, diagnostic et bureau de contrôle compris) qui ont été couverts par des subventions, soit le maximum possible.

• État : 106 578€

• Département du Loiret : 159 867€ • PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) : 68 600€ et de la communauté de Communes : 30 000€

Nous les remercions vivement pour leur engagement concret aux côtés de la commune et pour leur reconnaissance de l'utilité de ces travaux.

À cela s'ajoute une dimension sociale forte : le chantier a permis la réalisation de plusieurs centaines d'heures d'insertion, offrant à des personnes en recherche d'emploi une opportunité de qualification et de réinsertion.

Cette rénovation marque une nouvelle étape dans la longue histoire de la Maison médicale de Ligny. Grâce à cette opération, nous posons les bases d'un accès facilité aux soins pour nos habitants, dans un environnement agréable, détendu, moderne, confortable et conforme aux normes.

Je tiens à remercier l'ensemble des financeurs, les professionnels de santé pour leur implication et leur patience pendant les travaux, en site occupé, ce qui n'est évident pour personne.

Je salue leur efficacité, leur présence, leur dynamisme et leur bonne humeur constante !

Nous pouvons tous être fiers de cette réalisation, au service du bien commun et qui au vu des 15 années de portage à venir, des subventions perçues et des loyers des occupants (hors médecins généralistes prescripteurs), s'avère tout à fait correcte à absorber pour les finances communales.

Elle a été inaugurée le 16 juin en présence de Monsieur le sous-Préfet, Nicolas Honoré, de Madame La Députée Constance de Pélichy, de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Loiret, Marc Gaudet, de Madame Sylvie Dubois, vice-Présidente du Conseil Régional, du Président du Pôle d'équilibre territorial et rural, Philippe Vacher représenté par le Président de la communauté de Communes Jean-Paul Roche, avec la présence des membres du conseil municipal, de l'équipe médicale en place et des anciens propriétaires de la SCI Esculape Messieurs Fauquenbergue et Loiseau mais aussi la CPTS de Sologne et de professionnels de santé intéressés par notre réalisation.

Cet investissement est à la fois la continuité de la maison médicale apparue en 1975 sous l'impulsion du Dr Maurice Estienne, rejoint par ses successeurs qui l'ont remaniée en 1988 avec l'arrivée des différents praticiens (Médecins, infirmières, kinésithérapeute, dentiste...).

Nous abordons donc le futur avec tous les éléments nécessaires au maintien de l'équipe actuelle et à l'installation de nouveaux praticiens. Longue vie à la Maison médicale au service de tous les habitants.

Anne GABORIT
Maire

Céline est notre nouvelle cheffe de cuisine !



Suite à l'offre d'emploi parue sur le site de la fonction publique elle a décidé de postuler pour notre école, pour intégrer une structure à taille humaine.

Après avoir travaillé 30 années dans la restauration traditionnelle, avec un rythme soutenu, elle a décidé de s'orienter vers la restauration collective en tant que Cheffe de cuisine.

Elle a débuté cette nouvelle carrière à l'école primaire de Lamotte-Beuvron avec un effectif de 370 couverts/jour.

"L'offre d'emploi pour Ligny m'a séduite car elle me permettait de gérer un restaurant scolaire avec 90 couverts/jour et d'offrir une cuisine familiale et de travailler avec des producteurs locaux."

Après sept mois à la tête de la cuisine de l'école, elle confirme que tout se passe bien. Les enfants ont un bon appétit et qu'ils sont demandeurs de nouveautés, ce qui est très agréable ! Elle a également évoqué une bonne entente avec l'équipe des enseignantes, le personnel de la garderie et l'ensemble du personnel de la Mairie.

La veille des vacances de Noël, Céline a proposé aux écoliers, un menu de fête avec rillettes de saumon, mignonnette de poulet farci et son gratin dauphinois avec pour dessert une coupe glacée Nutella/vanille. Ce déjeuner fut très apprécié des enfants.

Mercredi 14 mai, Céline a organisé un atelier culinaire dans la salle de restauration, ayant pour objectif que les enfants réalisent la totalité de leur repas. Pour le respect des règles

d'hygiène liées à la restauration collective, les enfants ont dû mettre un tablier et une charlotte sur leur cheveux.

Au menu, taboulé, pizza et roses de sable pour le dessert ! Les enfants ont ainsi pu déguster leurs propres mets culinaires, ce qui a donné un goût encore plus succulent.

Le 22 mai, il y a eu l'intervention du SMICTOM sur la gestion du tri des déchets, l'intervenante a déjeuné avec les enfants dans la salle de restauration et a projeté durant le repas des films de très courte durée pour les sensibiliser au tri.

Plusieurs projets sont proposés aux enfants d'ici la fin de l'année scolaire :

- Une semaine de pesée des déchets alimentaires afin de les sensibiliser au gaspillage. En effet, durant une semaine tous les restes de repas seront pesés et comptabilisés, ce qui permettra aux écoliers de prendre conscience de tout ce qui est jeté et donc gaspillé. Il est à noter que la moyenne française se situe entre 80 et 100 grammes par personne et par semaine.
- Un grand pique-nique de fin d'année au pré des saules pour passer un moment convivial.

Céline souhaite remercier les employés communaux pour leur travail de rénovation de la cuisine et de la salle de restauration pendant les 15 jours de vacances scolaires de printemps.

Claire MINIERE-GAUFROY
Commission communication



L'éveil musical



Le Centre de formation et d'éducation musicale de Sologne, (CFEM de Sologne), groupement d'employeurs qui salue et met à disposition de ses associations adhérentes (Harmonie municipale de La Ferté-Saint-Aubin, Union musicale de Marcilly-en-Villette, chorale Ménestrellia de Ménestreau-en-Villette, chorale Syntonie d'Ardon) des professeurs de musique, a proposé à d'autres communes de la CCPS (communauté de Communes des Portes de Sologne) l'intervention d'un professeur de musique pendant des petites vacances scolaires pour 4 à 10 enfants de grande section/CP. La prise en charge financière est assurée par la CCPS et une mise à disposition de locaux est réalisée par la mairie d'une heure par jour pendant la semaine.

Suite à un sondage auprès des classes de maternelle grande-section/CP de l'école de Ligny, il y a eu un retour d'une dizaine de parents potentiellement intéressés par une telle initiative.

Il a été retenu la semaine du 14 au 18 avril 2025, 1 heure chaque matin de 10h à 11h dans la salle de motricité de l'école où seulement 5 enfants ont été accueillis par un professeur qui pendant ces 5 heures leur a fait découvrir plusieurs facettes du monde musical. Les enfants semblaient enthousiastes à ces moments d'éveil musical. La semaine s'est finie avec un partage avec les parents avec une restitution musicale de ces musiciens en herbe...

Bernard van-HILLE
3^{ème} Adjoint



CGF NUISIBLES

- Guêpes et Frelons
- Blattes
- Rats et souris
- Punaises de lit
- Chenilles processionnaires

Implanté en Sologne
depuis 2019

06.37.44.30.65



Exercice de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde

Le 6 mai 2025 a eu lieu un exercice sur table de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) suite à la simulation d'un incendie d'espace naturel qui a duré de 9h30 à 12h.

Celui-ci a commencé par un incendie entre La Ferté-Saint-Aubin et Marcilly-en-Villette. Puis l'incendie a progressé vers Jouy-le-Potier. Au total il y a eu 5 départs de feu.

Dès que le feu a pris de l'ampleur, les plans communaux de sauvegarde ont été déclenchés, les Sapeurs-Pompiers ont envoyé leurs moyens d'extinction avec leur commandement. La Gendarmerie ainsi que la Police Municipale de La Ferté ont fermé les routes. Les écoles ont été fermées. La Préfecture du Loiret a été informée des déclenchements des PCS et du PICS. Toutes les communes des Portes de Sologne ont participé et proposé leur aide en matériel et en personnel pour recevoir les personnes évacuées des zones incendiées. A Ligny, la salle polyvalente a permis de recevoir 200 personnes, de leur proposer des collations et de rassurer en fonction de l'évolution de l'incendie. Grâce à l'intervention des Sapeurs-Pompiers en nombre aucune habitation n'a été impactée, seules deux entreprises sur la zone d'activité ont été touchées, ne mettant pas les salariés en chômage technique.

Le bureau d'études Rochelais "Numérisk" qui nous accompagne depuis un an et son logiciel spécialisé a permis de visualiser en temps réel l'évolution de cet incendie, la fermeture des routes, l'ouverture des salles polyvalentes... La salle de crise a été installée au sein des locaux de l'intercommunalité à La Ferté-Saint-Aubin.

L'après-midi de 14h à 16h30, la simulation a été consacrée au retour à la normale. La gestion des arbres brûlés et tombés sur la chaus-

sée. La gestion des déchets verts, du réseau électrique, Internet, de l'eau et autres ont permis de prendre conscience des différentes problématiques au sein des communes.

A 17h, la convention entre les 7 communes, l'Intercommunalité, la Préfecture du Loiret, le bureau d'études "Numérisk" a été signée. Un verre de l'amitié a clôturé cette intense journée.

Marc VALLICIONI
Conseiller défense et risques



Salle de crise avec la Préfecture en visio



Signature de la convention avec la sous-Préfète

La nouvelle Végétri

Depuis le 5 mars 2025, la Végétri est ouverte et à votre disposition :

Lundi 09h - 11h

Mercredi 08H30 - 12H et 13h30 - 16h30

Samedi 9h - 12h

En dehors de vos déchets verts, les troncs ou racines d'un diamètre supérieur à 30cm sont acceptés sur un emplacement spécifique. Une benne à cartons (pliés) et une benne à gravats sont également à votre disposition.

Des points d'apports volontaires (papiers et verres) sont accessibles tous les jours devant la Végétri !

Vue aérienne de la Végétri...



Bernard van-HILLE & Jean-Marie THEFFO
Elus communautaires au SMICTOM

LES CONFÉRENCES du GRAHS

Le 9 mai, devant une cinquantaine de personnes, le GRAHS a présenté l'histoire des "Briqueteries et Tuileries de Sologne". Les échanges ont été nombreux sur ce sujet passionnant!

Le 6 juin, nous étions encore très nombreux à écouter le GRAHS nous parler de "Se soigner autrefois en Sologne!" Conférence surprenante et nous avons découvert une Sologne sous des aspects bien différents !

Vivement le 12 septembre pour la prochaine conférence sur "Les noces en Sologne"

Merci à Chantal POUSSE, Présidente, et à Frédéric AUGER, Directeur, qui animent ces conférences.

Jean-Marie THEFFO
Commission communication



EXPO ÉTÉ «MOMENTS INTÉMPORELS»

Venez découvrir l'exposition estivale de la Maison de la brique, réunissant une vingtaine d'artistes de Ligny et des environs.

Au programme : Peintures, Sculptures, Photographies, Mosaïques, Broderies d'art...

Une belle occasion de (re)découvrir des talents locaux dans un cadre chaleureux !

Invité d'honneur : Sophie Masson, peintre

Du 1^{er} juillet au 31 août – Maison de la Brique

Dominique DRUPT
2^{ème} Adjointe



BUREAU DE TOURISME

Le bureau de tourisme sera ouvert du 1^{er} juillet au 31 août ! En juillet, **Jade** vous accueillera, et en août, ce sera **Théo**.

Ils vous accompagneront pour la visite de l'exposition et pourront vous renseigner sur les lieux à découvrir dans notre village et dans les environs.

Horaires d'ouverture

• Du mardi au samedi : 10h – 12h30 / 15h – 19h

• Le dimanche : 10h – 13h

• Ouvert également les jours fériés :

14 juillet, 15 août, et le 20 juillet (fête de Sainte-Anne), toute la journée

Dominique DRUPT
2^{ème} Adjointe

Commission des finances

Budget 2025

Comme tous les ans notre commission souhaite vous informer de la situation financière de notre commune. Pour rappel nous avons deux budgets principaux : notre budget général avec deux parties – le budget de fonctionnement et celui d'investissement et celui de l'eau et de l'assainissement en fonctionnement et investissement également.

Concernant le réalisé en 2024 nos grands chiffres sont :

Recettes de fonctionnement 1 133 336€

Dépenses de fonctionnement 938 637€

Recettes d'investissement 175 294€

Dépenses d'investissement 258 052€

Le compte administratif 2024 présente un excédent de fonctionnement de 194 698,85€, démontrant une gestion saine des finances communales. Cependant, la section d'investissement affiche un déficit de 82 757,74€ qui devra être couvert dans le budget 2025.

Cette mécanique est la même tous les ans.

Comment sont répartis nos dépenses de fonctionnement en 2024 ?



Charges de personnel

532 677 € → 57%



Charges à caractère Général

235 259 € → 25%



Autres charges et dépenses

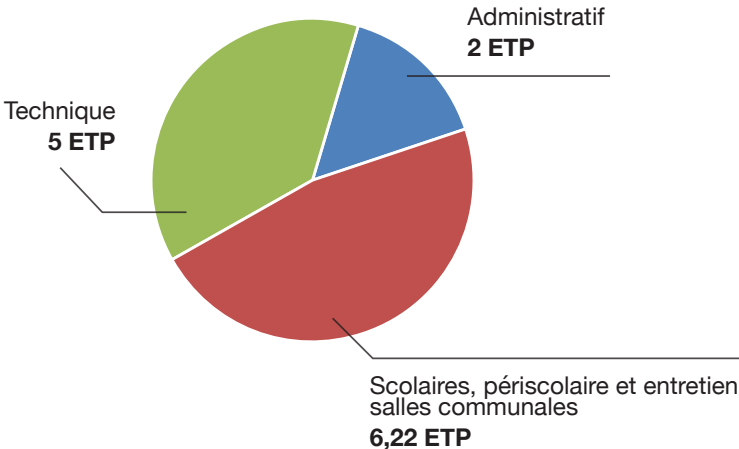
170 700 € → 18%

Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2024 s'élèvent à 938 637,18€, soit 84,7% des prévisions budgétaires. Les charges de personnel représentent le poste principal (56,8%), suivies par les charges à caractère général (25%).

Nos charges de personnel se répartissent de la manière suivante :

Ressources humaine : 14 agents pour 13,22

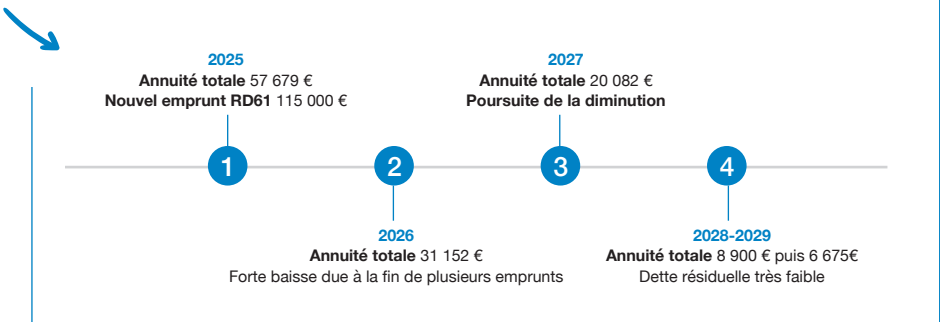
Equivalent Temps Plein (ETP)



Évolution de notre dette :

Nous avons eu un regard sur l'évolution de notre dette et avons réussi à la faire décroître pour pouvoir être prêt à financer l'avenir en particulier la sécurité de la circulation de notre village qui est et sera un des enjeux forts de notre année 2025 et des prochaines années.

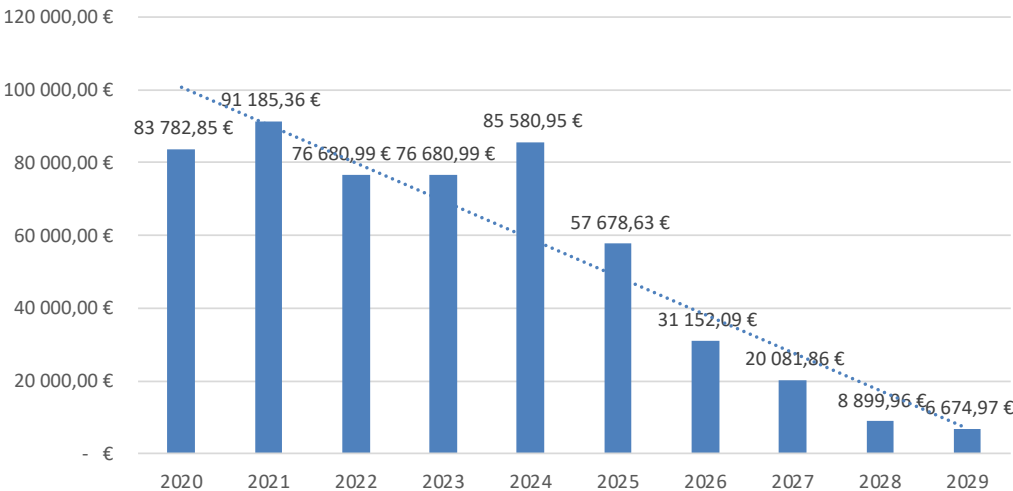
Etat de la dette communale



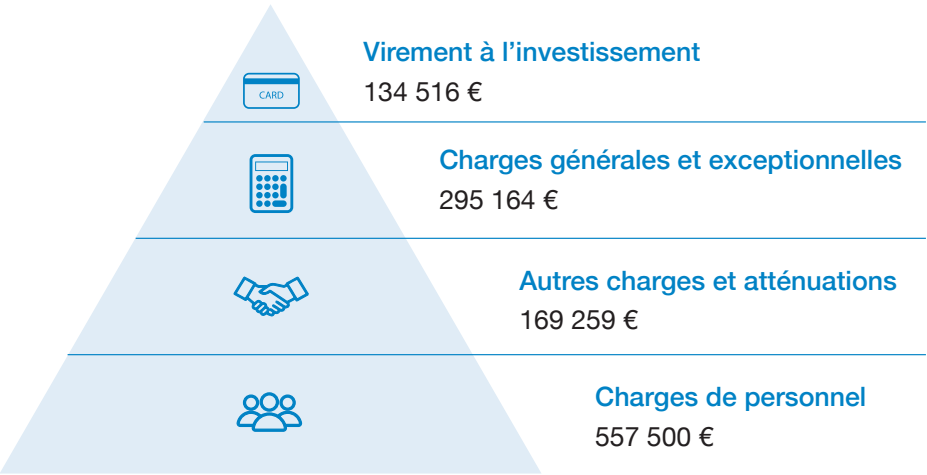
La commune présente une situation d'endettement maîtrisée avec une trajectoire de désendettement rapide. Malgré le nouvel emprunt prévu en 2025, l'annuité de la dette diminuera fortement dès 2026 grâce à l'extinction de plusieurs emprunts anciens.

Cette situation favorable nous permet d'envisager sereinement les investissements futurs, notamment l'aménagement de sécurité routière sur les RD15 et RD19 prévus.

Si nous regardons la charge financière annuelle de notre dette nous voyons ce fort déclin prévisionnel si aucun nouvel emprunt n'est contracté. Évidemment cela ne sera pas le cas mais notre situation saine laisse de la place aux financements de tous nos nouveaux projets.

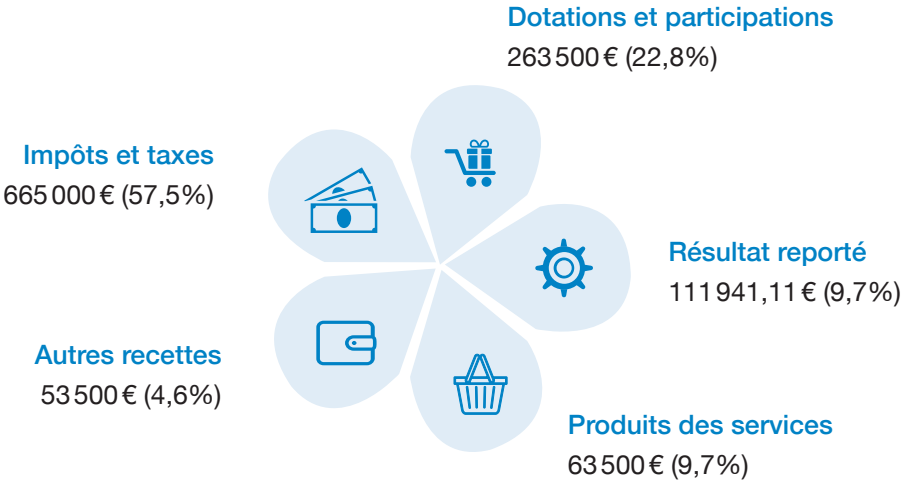


Dépenses fonctionnement



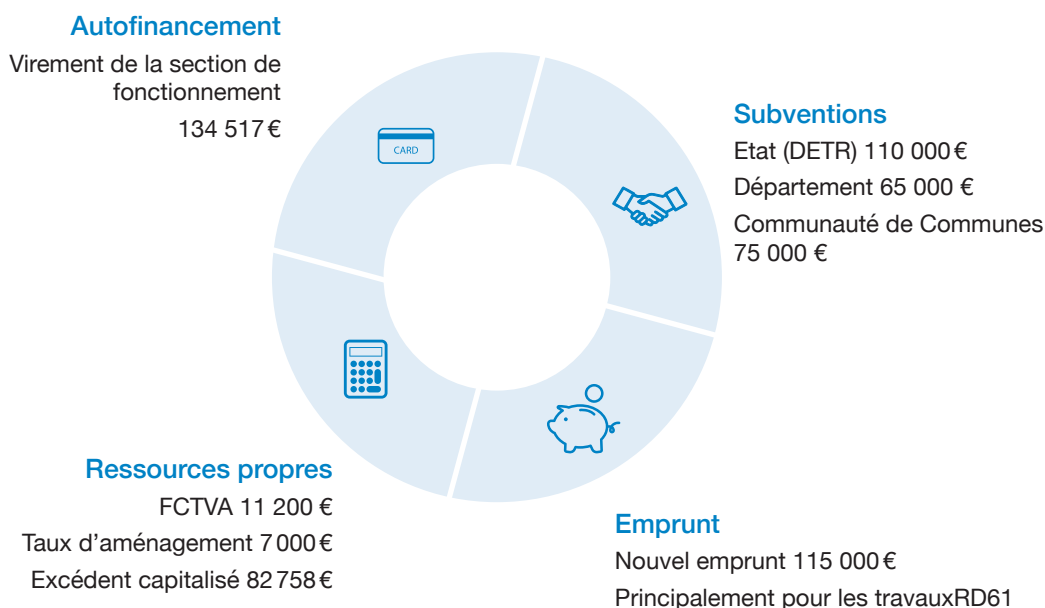
Les dépenses de fonctionnement prévues pour 2025 s'élèvent à 1 157 441,11 €. Les charges de personnel représentent 48,2% du budget, suivies par les charges à caractères général (25,5%), les autres charges et atténuations sont en particulier notre participation à notre communauté de Communes, le reversement au budget du CCAS. Enfin, le virement à la section d'investissement augmente significativement pour atteindre 134 516,88 €, soit 11,6% du budget.

Recettes fonctionnement



Le budget primitif 2025 prévoit des recettes de fonctionnement à hauteur de 1 157 441,11€. Les impôts et taxes demeurent la principale source de financement, suivis par les dotations et participations. Le résultat reporté de 2024 représente près de 10% des recettes prévues.

Recettes investissement



Notre stratégie de financement repose sur une diversification des sources pour limiter le recours à l'emprunt. Les subventions représentent 41,6% du budget d'investissement, témoignant de notre capacité à mobiliser des financements externes.

Dépenses investissement

- 
Aménagement sécurité RD61
 Travaux : 325 000 € TTC + maîtrise d'œuvre : 24 000 € TTC
 Subventions attendues : DETR, Département, Fonds de concours
- 
Achat candélabres
 Rue A. André : 24 000 € TTC
 En coordination avec le Département
- 
Rénovation bâtiments communaux
 Peinture cantine / cuisine et garderie : 15 000 € TTC
 Changement des fenêtres de la garderie : 8 500 € TTC
- 
Réhabilitation du cimetière
 Poursuite de la reprise des concessions : 20 000 € TTC
 Tranche 2 : tombes perpétuelles

Ces investissements visent à améliorer la sécurité routière, moderniser nos infrastructures et entretenir notre patrimoine communal. Le projet phare de 2025 concerne l'aménagement de sécurité sur la RD61 aux entrées de bourg.



Rencontre

avec Yves Bozo, nouveau retraité !

Pouvez-vous nous raconter vos parcours privés et professionnels depuis votre arrivée sur Ligny ?

Lors d'un stage professionnel sur Orléans, un ami de ma famille, Philippe Barbary m'a hébergé quelques mois chez lui ce qui m'a incité à rester dans la région.

Fin 1989 cet ami, agent immobilier m'a proposé une ferme en location en face de chez lui à la Crimée. Je m'y suis installé pour débiter mon activité professionnelle et pendant 3 années j'ai pratiqué l'entretien et l'aménagement de jardins.

En 1993 la ferme de la Villette était à vendre, j'ai fait son acquisition lors de sa vente aux enchères à la bougie. J'ai donc déménagé de la Crimée vers la Villette avec la continuité de mon activité professionnelle. Durant ces premières années, je travaillais seul. Deux ans après j'ai recruté mon premier apprenti, puis des salariés. Nous avons été jusqu'à 5 personnes dans l'entreprise pour faire face à l'augmentation de l'activité.

Au fil des années, la nature des chantiers s'est diversifiée en ajoutant aux travaux d'aménagements des réalisations telles que : installation d'arrosage automatique, terrassement, clôtures, assainissement autonome...

Après avoir quitté ma Normandie natale, ces 36 années m'ont permis de m'intégrer pleinement dans la vie Solognote et de sympathiser avec un bon nombre d'habitants et de clients devenus par la suite des amis.

En 2024 à 65 ans, j'ai envisagé d'arrêter "le boulot", et ai eu l'opportunité de trouver un acquéreur pour l'achat de l'entreprise ainsi que pour la location des locaux professionnels.

J'ai gardé mon habitation à la Villette où j'espère bien rester encore de nombreuses années.

Je remercie vivement tous les Lignois qui m'ont fait confiance durant ces longues années !

Claire MINIERE
Commission communication



Fleurissement

et cadre de vie

Rappel sur l'entretien des trottoirs

Dans le cadre de l'embellissement de notre commune et pour garantir un cadre de vie agréable à tous, nous souhaitons rappeler à chacun l'importance de l'entretien régulier des trottoirs. **Un arrêté prescrit l'entretien des trottoirs ! (Rappel N°2023-032)**

Qui est responsable ?

L'entretien des trottoirs incombe aux riverains, qu'ils soient locataires ou propriétaires. Cela signifie que chaque habitant est tenu de veiller à la propreté de l'espace public situé devant son domicile.

Cela comprend notamment :

- Le désherbage (manuel ou thermique) du trottoir.
- Le balayage régulier pour éviter l'accumulation de feuilles ou de déchets.
- En hiver, le déneigement et le sablage en cas de verglas.

- La suppression des mousses et autres végétations glissantes.

En complément de cet entretien, de nombreux habitants participent au fleurissement de leur pied de mur. Une jardinière colorée, quelques vivaces ou des plantes grimpantes suffisent souvent à transformer un espace en un coin de nature. Ces petits gestes contribuent à l'esthétique de notre village et renforcent le lien entre les habitants.

Merci à toutes celles et ceux qui s'impliquent pour rendre notre village plus beau chaque jour !

Ensemble, faisons de notre commune un lieu toujours plus fleuri, propre et accueillant, où il fait bon se promener !

Dominique DRUPT
2^e Adjoint

Quand l'expérience d'hier trace le chemin de demain

Dans le sillage d'Yves Bozo, une nouvelle énergie s'installe à Ligny. Rencontre avec Arnaud AIGLON, artisan lignois, dans le fil d'un savoir-faire affirmé.

"Depuis bientôt huit ans, j'exerce en tant qu'artisan sur Ligny-le-Ribault, dans le domaine de la rénovation intérieure, avec une spécialisation dans la création et la rénovation de salles de bain.

Depuis plusieurs années, l'envie de faire évoluer mon activité, s'est peu à peu imposée. Le départ à la retraite d'Yves Bozo, ami de longue date et artisan très apprécié des Lignois, m'a alors semblé une évidence naturelle.

Durant près de six mois, nous avons travaillé main dans la main pour assurer une transition fluide et respectueuse, dans le souci de préserver le lien de confiance qu'il avait construit avec ses clients.

Aujourd'hui, je poursuis l'activité en conservant les services d'entretien extérieur et de petits travaux de terrassement, avec des prestations déductibles, tout en y apportant une nouvelle impulsion."

Avec mon équipe et aux côtés d'Hélène mon épouse, nous développons une offre élargie autour : des agencements bois (terrasses, bacs, habillages...), du mobilier et de l'éclairage extérieur ainsi que de l'accompagnement en décoration d'extérieur, pour valoriser vos espaces de vie en plein air.

"Cette nouvelle étape est pour nous l'occasion de faire vivre l'héritage d'Yves, tout en apportant notre regard et notre savoir-faire, en restant fidèles à l'esprit de proximité et de qualité qui nous anime."

Anne KAKKO-CHILOFF

Commission communication



VOTRE CENTRE FUNÉRAIRE À LA FERTÉ SAINT-AUBIN

ORGANISATION D'OBSÈQUES
CONTRATS PRÉVOYANCE OBSÈQUES
MARBRERIE
TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE

Depuis 5 générations

3, rue des Glazières
45240 La Ferté Saint-Aubin

02 38 76 67 67

TAXI
TAXIS
JOLLY

02 54 83 71 00



LIGNY-LE-RIBAUT



sarltaxis.villeny@gmail.com



Forum des Assos

Le 10^e Forum des Assos se tiendra le 06 septembre 2025 dans la Maison de la brique de 10h à 13h.

Les Associations vous accueilleront pour vos inscriptions ou pour découvrir et vous proposer leurs activités !

Nous vous présenterons avec l'Infolettre et PanneauPocket les Associations participantes.

A noter dans vos agendas de la rentrée...

Jean-Marie THEFFO

Commission des Associations

Tête à tête avec Max Haran-Legoff



Bonjour Monsieur Legoff,

Comment êtes-vous arrivés à Ligny ? Quelles en sont les circonstances ?

En fait, à plusieurs reprises, je suis passé par ce village, pour pleins de raisons. Ça faisait longtemps que je

trouvais ce village plutôt joli et a germé dans mon esprit qu'il serait bien d'avoir une activité ici. Ce qui a majoré un peu cette envie c'est qu'en passant il y a eu un facteur déclenchant, j'ai vu la banderole recherche médecin. Je ne suis pas médecin, mais tout en étant Ostéopathe et investi dans le milieu hospitalier, je me suis dit "Tiens pourquoi je ne ferais pas une demande auprès de la mairie dans le

fait de créer un cabinet et de mettre mes compétences au service des administrés et lier l'utile à l'agréable". J'aime beaucoup la phytothérapie, les plantes médicinales, les huiles essentielles. Il y a quelques années j'ai obtenu un diplôme universitaire de troisième cycle en phytothérapie. J'aime beaucoup le milieu forestier, j'y vais très souvent m'y promener, pour observer les animaux, les plantes c'est une façon aussi de me sortir un petit peu de la ville moi qui aime beaucoup l'esprit de campagne c'est là une belle occasion de pouvoir professer ici..

Mais du coup il y a l'hôpital, le cabinet où vous êtes déjà installé sur Orléans, plus le cabinet de Ligny, quel est votre planning pour intégrer tout ça ?

Je garde ces trois pôles, j'ai réussi à condenser un petit peu l'ordre de mes rendez-vous pour pouvoir travailler ici, donc pour moi ce n'est pas gênant puis ça me fait un petit bol d'oxygène, et je ne suis à l'hôpital que le jeudi. J'arrive même à m'octroyer le mardi pour pouvoir m'adonner à l'administratif.

Voilà maintenant trois mois que vous êtes installé, dans un premier temps dans le pré-fabrique et maintenant dans le nouvel espace médical qui a été rénové, êtes-vous bien installé ?

C'est magnifique, c'est une belle opportunité. Il faudrait être insensé pour ne pas le percevoir, ne pas le dire. Le fait d'avoir une activité plurielle, pleinement investi dans le milieu hospitalier depuis plus de dix ans, le fait d'encadrer des étudiants de fin de cursus en fin de cinquième année, me permet d'avoir un sens de l'analyse plus fin que l'on voit habituellement en cabinet. La vision qu'on puisse avoir de la physiopathologie et du traitement qui puisse en découler, demande plus d'exigence. J'ai été très bien accueilli par le corps médical déjà présent dans le village et des alentours, c'est très agréable d'être reçu comme ça.

Tout ça, est à mettre au service des gens.

Madame Gaborit est quelqu'un d'extraordinaire. Elle est d'une ouverture d'esprit et d'une simplicité qui l'honore. Elle m'a accueilli avec vraiment beaucoup d'allant et ça m'a vraiment fait plaisir, c'est aussi ce qui m'a motivé plus encore.

Merci de m'avoir reçu et d'avoir échangé avec moi.

Florence FRANCO

Commission communication

Max Haran-Legoff - OSTEOPATHE

420 rue du général Leclerc 45240 LIGNY LE RIBAUT

Sur rendez-vous appelez le 02.38.68.88.63 / Les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 20h

Le 13 et 14 juillet



Le 13 juillet, après la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice sera tiré du Pré des saules vers 23h ! La salle polyvalente vous accueillera pour le traditionnel bal.

Le 14 juillet à 10h, nous vous convions au défilé qui sera suivi d'un verre de l'amitié avec la fameuse galette !

Nous ne manquerons pas de vous informer...

Anne KAKKO-CHILLOFF
Commission communication

Fête de la Sainte Anne

La Sainte Anne se déroulera les 19 et 20 juillet !

La mairie et les Associations volontaires ont travaillé de concert pour nous offrir une belle Ste Anne 2025 !

Le programme :

Samedi matin, l'USCL organise une marche sur nos chemins de Sologne. Au départ du lavoir, ce sont trois parcours (6-15 et 23 kms) qui attendent les marcheurs ! Les ravitaillements sont prévus.

Samedi soir, les Pompiers de Ligny et La Tanche Solognote nous préparent une belle soirée avec paëlla et soirée animée par un DJ pour le Bal des Pompiers !

Dimanche, le vide-greniers prendra possession des rues de Ligny tôt le matin. Les animations seront nombreuses avec le concours de pétanque (salle polyvalente), initiation danses folk..., derrière l'église un marché de producteurs et de créateurs, des manèges, un stand de tatouages éphémères, des voitures anciennes, de l'art floral... Côté restauration, le St Hubert sera sur le parking de l'église, le Colvert proposera des moules frites, Teddy Piz' sera ouvert, il y aura aussi des crêpes et de la petite restauration et des gâteaux et des myrtilles de Ligny à la salle polyvalente... Nos commerçants

participeront, tout est prêt pour passer une belle journée !

Le programme détaillé sera publié avec PanneauPocket et l'Infolettre !

Florence FRANC
Commission communication

LIGNY LE RIBAUT
Sainte ANNE

SAMEDI 19/07

Marche
9h: 6 km (3€) • 10h: 15 km (5 €) • 11h: 23 km (7 €)
inscriptions 06.07.86.40.64

Paëlla
Repas sur réservations
(06.37.53.22.94)

Bal des pompiers
(gratuit)

RESTAURATION ET BUVETTES

DIMANCHE 20/07

Vide grenier
(inscription : 06.37.53.22.94 - 06.26.09.22.39)

Concours pétanque
(inscriptions sur place 9h salle polyvalente)

Marché des producteurs
(inscriptions : 07.50.87.32.46)

Manèges - Initiation danses Folk
Ateliers et stands associatifs - Visite de l'écomusée - Commerces et artisans - Voitures anciennes - Solex
Animation musicale.

Importé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

COIFFURE À DOMICILE



CARO'COIFF

0616712856

**MATELAS - SOMMIERS
TOUTE L'ANNÉE
À PRIX FABRICANT !**

**COMPTOIR
DES LITS**

C'est ça être fabricant français engagé.

COMPTOIRDES LITS.FR
21 RUE DE LA NOUE BIDET - 41220 SAINT-LAURENT NOUAN



**Sarl Bruno
RICHARD**

Alarme - Automatisme
Interphone - Vidéo
Installation - Dépannage - Maintenance

115, rue César Finance
45240 Ligny-le-Ribault
Tél. et fax : 02 38 45 43 00
Port. 06 86 58 24 48



**LE COMPTOIR
— SOLOGNOT —**

*Boucherie,
Charcuterie, Traiteur*

VIANDES LOCALES
EPICERIE PRODUITS
SOLOGNOT
REPAS CHASSE
CHARCUTERIES MAISON
TRAITEUR
GIBIER DE SOLOGNE



97 rue du Général De Gaulle,
45240 - Ligny-Le-Ribault
02. 38. 45. 42. 04



FETS FERNANDES

**CONSTRUCTION ET ENTRETIEN
DES BÂTIMENTS**

Tous travaux, rénovations
et agrandissements neufs

544 rue de la Fontaine - 45240 Ligny-le-Ribault
06 15 33 62 13
entreprise-fernandes@hotmail.fr



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES VERTS**

- Clotûre
- Plantation
- Engazonnement

ENTRETIEN DE JARDIN

- Tonte
- Taille
- Abattage

Cédric Montigny
mc.paysages@gmail.com **06 79 10 33 89**

Retours

en images



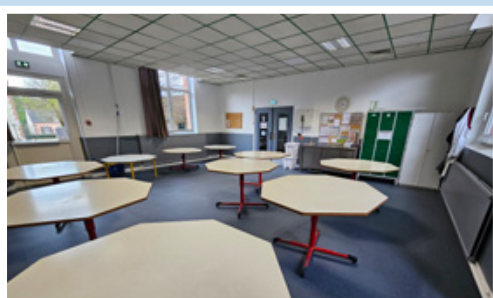
Cérémonie du 19 mars



Le nouveau comptoir de la salle polyvalente



Cérémonie du 08 mai



Un réfectoire refait
par nos employés de commune



Après le Tour de France,
120 cyclotouristes Belges à Ligny



Cérémonie du 18 juin



"OLD"

Qu'est-ce donc ?

Arrêté préfectoral Loiret du 09 janvier 2025

Contexte

L'arrêté interministériel du 6 février 2024, classant les bois et forêts exposés au risque d'incendie au titre des articles L. 132-1 et L. 133-1 du code forestier a classé différents massifs de la région Centre Val de Loire, et entre autre le massif forestier de Sologne positionné sur les départements du Cher (18), Loir-et-Cher (41) et Loiret (45).

La Sologne est la seule région naturelle qui a fait l'objet d'une délimitation administrative, suite à la loi du 27 juin 1941 située entre la Loire au nord et le Cher au Sud et d'une superficie de 3460 km² (346.000 ha) classée Natura 2000. C'est le deuxième massif forestier de France (dont 90 % de forêt privée). Elle couvre 127 communes dont certaines en périphérie que partiellement.

Ce classement de la Sologne en "massif à risque d'incendie" a mobilisé les Préfets des trois départements concernés (Cher, Loir-et-Cher et Loiret) dans une collaboration étroite avec les Conseils Départementaux, les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS), d'autres services comme la DDT, ONF, OFB, groupements forestiers et les Communes concernées. Ensemble, ils ont lancé un énorme travail collaboratif afin de satisfaire aux différentes obligations réglementaires que cela a induit afin d'avoir une cohérence sur l'ensemble du périmètre du "massif de Sologne" à cheval sur trois départements.

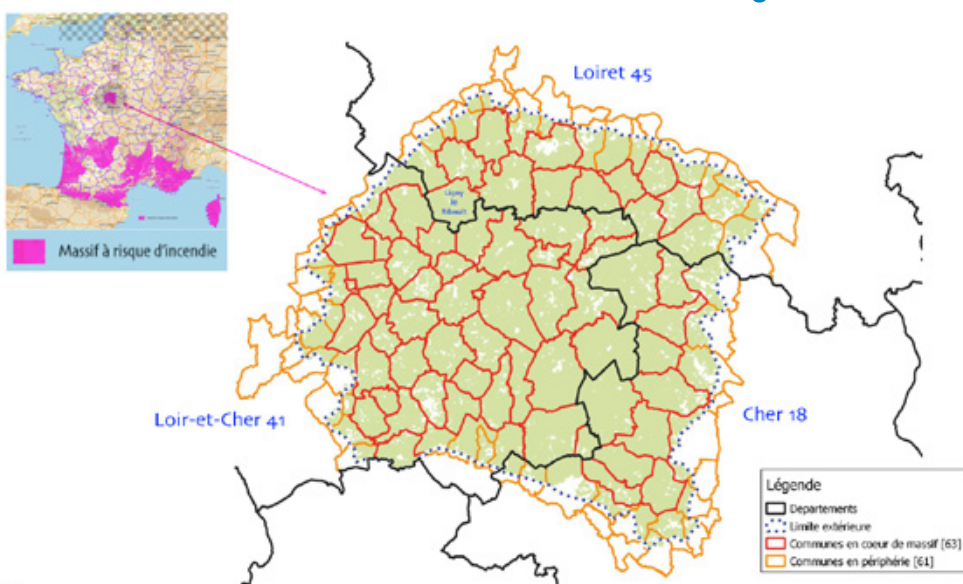
Ces travaux ont pour objectif pour chacun des trois départements

- La rédaction d'un Plan Départemental de Protection des Forêts Contre l'Incendie (PDPFCI), politique (actions) visant à réduire le nombre de feux et les surfaces brûlées.
- La rédaction d'un Plan de Massif de Protection des Forêts Contre l'Incendie (PMPFCI), qui est une déclinaison opérationnelle du PDPFCI à l'échelle du massif. Programme de travaux d'investissements DFCI (Défense de la forêt contre les incendies).
- La mise en œuvre des OLD (Obligations Légales de débroussaillage).
- Mention dans les PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) des périmètres soumis à OLD.
- Création : Association syndicale libre (ASL) privée / Association Syndicale Autorisée (ASA) public pour la construction et l'entretien des infrastructures DFCI.

Un des premiers chantier a été de cartographier et de définir le périmètre qui sera concerné par l'arrêté interministériel du 6 février 2024, pour cela il y a eu un critère de surface (de bois, forêt, landes) seuil de 0,5 ha et un critère de densité et continuité de boisement. Il en résulte :

- un périmètre qui englobe 63 communes qui est le « cœur du massif » où les OLD seront obligatoires ;
- une zone périphérique qui compte 61 communes où seul les boisements et landes de plus de 4 ha + boisements de 0,5 à 4 ha situés à moins de 200 m du pourtour du « cœur du massif » seront concernés par les OLD.

Limite extérieure du massif Sologne



En parallèle les SDIS élaborent des cartes DFCI avec des reconnaissances sur l'ensemble du périmètre où seront identifiées de nombreuses données avec un recensement détaillé : accès, état des voies pour les engins d'incendie, clôtures, point d'eau, points sensibles, etc. ... outil afin de faciliter et faire gagner du temps aux Sapeurs-Pompiers sur les interventions feux de forêt. Bien entendu ces reconnaissances seront réalisées avec le plein accord des propriétaires sur les domaines privés.

En 2022 suite aux feux extrêmes de forêts dans le sud-ouest mais pas seulement, l'état à mise en place un "Pacte capacitaire feux de forêts" qui a permis l'investissement 250 M€ pour l'ensemble des départements dont 150 M€ de subventions de l'état pour l'achat d'engins dédiés aux feux de forêt avec un soucis d'harmonisation des moyens sur tout le territoire de la France métropolitaine et outremer. Mais aussi une enveloppe de 250 M€ pour le renouvellement et l'augmentation de la flotte d'avions bombardiers d'eau.

Le "pactes capacitaires feux de forêts", a permis aux services d'incendie et de secours de bénéficier d'un cofinancement de l'État et des collectivités territoriales pour acquérir des capacités opérationnelles supplémentaires, pour le Loiret 6 CCF 3500 (Camion citerne feux de forêt 3900 litres) ont été acquis.

Une subvention dans le cadre du « Fonds vert » (fond national pour aider les collectivités locales à s'adapter aux changements climatiques.) à hauteur de 80 % a permis d'investir dans de la vidéosurveillance intelligente répartie sur des points hauts pour couvrir l'en-

semble du "massif forestier Sologne" afin de faire de la détection précoce de départ de feux avec une localisation rapide. D'autre part il y aura l'installation de citernes DFCI de 60m3 réparties sur le territoire (28 pour le Loiret dont 2 sur la commune de Ligny le Ribault).

Depuis plusieurs années les phénomènes climatiques ont changés, de nature plus extrêmes, plus violents, plus fréquents ; on peut parler de canicule, de sécheresse (feux de forêt), d'orages, inondations (pluie, vent, grêle) qui ont des effets plus dévastateurs : décès de personnes, destruction de biens d'outil de travail, de culture, d'espaces naturels..., touchant l'ensemble du territoire français.

La prévention et la protection est l'affaire de tous et tous on doit être acteur de sa sécurité, c'est pour cela que l'OLD, l'obligation légale de débroussaillage faites aux propriétaires, est le complément indispensable pour la protection de tous ceux qui habitent dans le périmètre du massif à risque d'incendie de Sologne et dans une bande de 200 mètres en périphérie.

Avec le lien suivant vous serez si vous êtes concerné par OLD :

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage>



Pour qu'il y ai un feu de forêt, il faut trois éléments :

- 1• du combustible (bois)
- 2• du comburant (oxygène de l'air)
- 3• une énergie d'activation (à 80% dus à l'activité humaine : cigarette, travaux agricoles, chantiers, sans oublier l'inconscience de certains, voire la malveillance.), c'est ce que l'on appelle le triangle du feu.



L'OLD va jouer sur la réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies en supprimant la continuité horizontale et verticale du couvert végétal.

Certes les OLD peuvent paraître contraignantes mais faire un débroussaillage préventif autour de vos habitats c'est :

- Protéger sa famille, sa maison, son terrain et ses biens ;
- Limiter la propagation du feu, diminuer son intensité ;
- Faciliter le travail et l'accès des pompiers.

Les Régions du sud de la France confrontées depuis longtemps aux feux de forêt et qui ont mis en place les OLD, ont du recul sur l'efficacité d'une telle obligation disent que :

- Une maison débroussaillée n'est pas touchée par des dégâts dans 80% des cas ;

- 90% des maisons impactées par les incendies n'étaient pas (ou mal) débroussaillées.

Cette obligation est récente mais reste une obligation réglementaire si les services de l'état feront preuve de pédagogie et d'explications, à terme le non respect de ces règles pourra être sanctionné et vos assurances pourront être réticentes à prendre en charges vos dégâts suite à un feu de forêt.

- Le Maire a la charge du contrôle de l'exécution des obligations légales de débroussaillage pour les enjeux dits « localisés ».
- Le Préfet assure le contrôle de l'exécution des obligations légales de débroussaillage pour les enjeux dits "linéaires".

Bernard van-HILLE
3^{ème} Adjoint

Qui doit débroussailler ?

Le débroussaillage est effectué par le **propriétaire** des constructions, terrains ou installations.

Si les travaux de débroussaillage s'étendent sur les fonds voisins, vous devez demander et obtenir au préalable l'autorisation de votre voisin.

En cas de refus ou de non-réponse, l'obligation de débroussaillage sera mise à la charge de ce voisin.

En cas de non-respect de ses obligations

Vous vous exposez à des sanctions administratives (50 € / m²) et à une contravention pouvant s'élever à 1500€.

En cas de sinistre, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire d'un montant maximum de 5000 €.

C Terrain non constructible

(1) et **(2)** assument les travaux de débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de leurs constructions.

(2) et **(1)** partagent à parts égales la charge des travaux de débroussaillage sur le terrain voisin **C**.

A et **B** préviennent **C** qui ne peut s'opposer au travail. (Art. L322-3-1 du code forestier).

Où se renseigner ?

Auprès de votre **mairie**

Auprès de la **direction départementale des territoires du Loiret** (service eau, environnement et forêt) Tel : 02 38 52 48 62 - ddt-seef@loiret.gouv.fr

www.loiret.gouv.fr

Le débroussaillage autour des constructions a pour objectifs de limiter la propagation du feu, de diminuer son intensité et de faciliter la lutte.

Où débroussailler ?

Le débroussaillage est **obligatoire** :

- ➔ dans un rayon de 50 m autour des constructions ;
- ➔ sur une largeur de 2,50 m de part et d'autres des voies privées d'accès aux constructions ou ouvertes à la circulation motorisée.

Quand débroussailler ?

- ➔ La coupe des arbres et arbustes est à réaliser de préférence entre le 1^{er} septembre et le 15 mars.
- ➔ Le maintien de la végétation à une hauteur inférieure à 50 cm est à faire toute l'année, autant de fois que nécessaire.

Comment débroussailler ?

Les principales MESURES :

Couper les branches basses des arbres afin que toutes les parties des branches se trouvent à une hauteur minimale de 2 m du sol.

Couper les arbres, les arbustes et les branches situés à moins de 3 m de toute construction.

Espacer les arbustes entre eux d'au moins 3 m (possibilité de conserver des îlots à plus de 10 m des constructions).

Couper les arbustes présents sous les arbres.

Couper ou broyer la végétation basse afin qu'elle ne dépasse pas 50 cm de hauteur.

Couper les branches basses des arbres afin que toutes les parties des branches se trouvent à une hauteur minimale de 2 m du sol.

Débroussailler autour des voies d'accès sur 2,5 m de part et d'autre et maintenir un gabarit de 4 m x 4 m.



**STEPH
DIMINUTIF**
coiffeuse à domicile

hommes - femmes - enfants
sur rendez-vous

TÉL. 06 88 49 53 25
Ligny-le-Ribault



Tuilerie de la Bretèche
Carrelages - Briques - Terre cuite à la demande
Fabrication, exposition, vente à Ligny-le-Ribault

Aymeric de BAUDUS
Artisan Fabricant

45240 LIGNY-LE-RIBAULT - FRANCE
tel : 02.38.45.43.88
www.tuilerie-de-la-breteche.fr





L'Atelier
Fleuriste

15 rue du Général Leclerc - 45240 LIGNY-LE-RIBAULT - tél 02 38 45 49 18

*J'aime accompagner les
Lignois et
les Lignois dans leurs projets
immobilier !*



Toile
AGENCE IMMOBILIÈRE

Jérémy BARDINE
06 70 96 61 35
jeremy@toile-immo.fr

87 Allée de l'Abeille
45240 LIGNY LE RIBAULT

**Ne cherchez
plus pour
vos travaux !**

Que ce soit intérieur ou extérieur,
je m'occupe de tout avec un réseau
d'artisans **SÉRIEUX ET LOCAUX !**



M-TaRéno
Rénovation de l'Habitat

**Confiez-moi
votre projet au**
06 77 27 37 84

Magali MILHET-TABAR
m-tareno@gmx.fr

Écomusée

Patrimoine



Après sa pause hivernale, l'ECOMUSEE, situé derrière l'Eglise, a rouvert ses portes le dimanche 04 Mai.

Il sera ouvert tous les dimanches (14h à 18 h) de mai, juin et septembre, et en juillet / août, tous les après-midis.

Nous sommes à votre disposition toute l'année et ouvrons, sur demande (en nous contactant au préalable par téléphone au 06.87.14.03.82 ou 02.38.45.46.19).



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 FEVRIER 2025

Suite à notre Assemblée Générale, voici la composition du nouveau Bureau

Co-Présidents Béatrice CABOURG et Philippe THOMERET

Trésorière Véronique THOMERET

Secrétaire Marie-Noëlle BOISBOURDIN

Membres actifs du Bureau

Bernard LE BRETON – Dominique DURANT DES AULNOIS – Claude RUBY

Autres membres actifs mais ne faisant pas partie du Bureau

Jack ACORI – Brigitte FOUCHER – Elisabeth MILESI-BRAULT

Nicole DUFAY s'est retirée du Bureau mais reste adhérente de l'ECOMUSEE. Nous la remercions pour le travail accompli.

Nous avons le plaisir d'accueillir trois nouvelles personnes Yolande BUCKEL – Patricia DEGALLAIX et Véronique TREMEAU. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre équipe.

Vous pouvez également nous apporter votre soutien en adhérant à notre Association. Les cotisations, inchangées, sont fixées comme suit :

- 11 € Cotisation de base
- 16 € Cotisation de soutien
- 25 € Membre bienfaiteur

ÉVÈNEMENTS À VENIR

→ Sainte-Anne

L'ECOMUSEE sera ouvert toute la journée du dimanche 21 Juillet de 10H à 17H.

Entrée à 1 € pour la fête du village ! N'hésitez pas à venir nous voir et faire connaissance avec le patrimoine de Ligny.

→ Nuit du Cerf

Samedi 27 septembre avec guide et présentation d'un diaporama sur le Cerf en introduction.

→ Petites Nuits du Cerf

Rendez-vous à l'Ecomusée à 20H30, présentation sur la vie du Cerf puis écoute du brame en forêt avec les bénévoles de l'Ecomusée. Les dates ne sont pas encore fixées.

→ **Visites guidées** de notre village par Marie-Noëlle sur demande : contacter l'Ecomusée.

→ **Participation** au Forum des Associations le samedi 06/09

→ **Participation** à BERDIGNE / BERDOGNE (fête organisée par l'UCPS) le 07/09 à Vouzon, où les métiers d'autrefois sont à l'honneur.

CRÉATION D'UN ESPACE ABRITÉ DÉDIÉ A LA BALAITERIE À LIGNY-LE-RIBAUT

Les services de l'Urbanisme de la FERTE ST-AUBIN ont accepté notre dossier fin décembre 2024.

Les matériaux ont été commandés et il est prévu que la réalisation de cet abri, dans le jardin de l'Ecomusée, soit effectuée à l'automne 2025.

La Balaiterie a fait vivre en effet de nombreuses familles à Ligny, dans la première moitié du 20^{ème} siècle.

VISITE DE NOTRE ÉCOMUSÉE AVEC LES ÉLÈVES DE CM1/CM2

A l'initiative de Mme CHEVALLIER, Professeure des Ecoles, que nous remercions, l'équipe de l'ECOMUSEE de LIGNY a accueilli avec grand plaisir mardi matin 13 mai la classe de CM1 / CM2. Les élèves, répartis en trois groupes, ont suivi avec intérêt, à tour de rôle, la visite guidée de l'Ecomusée, axée sur les métiers du bois (sabotier, tonnelier, etc...), la chasse et le braconnage, tandis que le troisième groupe étudiait l'habitat solognot avec les différentes formes de briques. Cette visite fut un véritable succès grâce à leurs questions pertinentes et leur enthousiasme ! Nous nous tenons à disposition pour renouveler cette expérience.



Une visite guidée du village est prévue également le mardi 05 Juin (suivant la météo) pour découvrir (ou chercher) les traces du passé et comparer Ligny autrefois et Ligny aujourd'hui.

HOMMAGE À ANNE-MARIE TREMEAU

Anne-Marie TREMEAU nous a quittés le 18 Juillet 2024, à l'âge de 86 ans.

Anne-Marie a été Secrétaire de l'ECOMUSEE (Amis du Vieux Ligny) et a joué un rôle important avec son mari Pierre qui a été Président de l'Ecomusée en 2014 – 2015 – 2016. Au cours de son mandat, Pierre avait réalisé avec Bernard Le Breton un livre sur Ligny.

Dévouée, discrète, humaine, pleine d'empathie envers les autres, disposant d'une qualité d'écoute exceptionnelle, humble, souriante, incollable sur les dates d'anniversaire, Anne-Marie était appréciée de nous tous : elle était une référence pour Pierre, son mari. Nous la remercions pour tout le travail effectué.

Nous étions présents à ses obsèques le 26 Juillet 2024 et avons présenté nos sincères condoléances à toute sa famille,

ses enfants, petits-enfants envers lesquels elle avait une profonde admiration.

Nous ne t'oublierons pas Anne-Marie et nous essayons de mener à bien le projet de la Balaiterie qui te tenait à cœur.



Nous vous rappelons que notre Ecomusée est situé derrière l'Eglise.

Horaires d'ouverture

les dimanches de 14h à 18h de mai à septembre, tous les après-midis en juillet/août et à tout moment, en nous contactant au préalable : 02 38 45 46 19 ou 06 87 14 03 82

SAPEURS-POMPIERS

Actuellement, le centre d'Incendie de Secours de Ligny le Ribault se compose de 14 Sapeurs- Pompiers volontaires, un infirmier Sapeurs-Pompiers et bientôt 2 nouvelles recrues.



**LE CIS A ÉTÉ
SOLLICITÉ 78 FOIS À
CE JOUR**

(dont 42 interventions
pour l'infirmier Marc)



VOUS AVEZ 16 ANS ET +,
Vous avez envie de vous investir
pour votre village,
informez-vous et rejoignez la famille
des Sapeurs-Pompiers de Ligny-le-Ribault.

« courage et dévouement »
OSEZ L'ACTION
et devenez
**sapeur-pompier
volontaire**

Pour plus de renseignements,
rendez-vous sur **www.sdis45.fr**
ou contactez :

ADC Bernard van HILLE
Chef du centre d'incendie et de Secours de
Ligny le Ribault **Tel: 06 89 72 84 59**

ADC Eric VIGINIER
Adjoint au chef de centre **Tel: 06 73 10 31 16**

le Loiret
Sapeurs-Pompiers



A NOTER SUR VOS AGENDAS

Bal des Pompiers
le samedi 19 juillet 2025
à l'occasion de la Fête de village
de la Saint Anne.



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers
vous souhaite un bel été et de bonnes vacances



Lnt Bernard Van Hille, chef de centre • 06 89 72 84 59
Ad/c Eric Viginier Adjoint au chef de centre • 06 73 10 31 16
Hervé Contault, président de l'Amicale • 06 09 14 65 14
Ou tout autre Sapeur-Pompier volontaire de Ligny le Ribault que vous connaissez.

Les créatures des bois participeront à l'exposition d'été !!

L'an dernier, nous étions partis tous ensemble à la recherche du chêne de Miberlan dont l'histoire fait partie des légendes de notre terre de Sologne. Finalement, c'est une version tout à fait adaptée aux visiteurs de l'exposition d'été de la Maison de la brique que, pendant les jeudis des ateliers "RECYCL'ART", les bénévoles de la section SHOL de Ligny-le-Ribault ont réalisée.

Les forêts qui entourent notre village sont une source inépuisable d'idées et de matériel pour notre groupe et les balades cueillettes sont là pour cela !

Il y a deux façons de pratiquer cette activité : lever le nez en l'air pour admirer les arbres majestueux qui nous entourent où examiner ce qui se passe sur le sol, dans les fossés ou les sous-bois.

En observant attentivement, vous pourrez découvrir le monde fantastique des créatures des bois.

Que font-elles lorsqu'on ne les voit pas au milieu des fougères, des brindilles et des champignons ?

Notre groupe "RECYCL'ART" a donc laissé son imagination s'envoler et petit à petit, les "Créatures des bois" sont apparues, timidement d'abord, avant de nous montrer comment elles vivent.... Et finalement elles ont accepté de s'installer dans l'arbre de l'Exposition 2025. Elles resteront ainsi perchées en Juillet et Août à la Maison de la brique !

IL est aussi possible que vous en voyiez si vous observez bien le stand de la SHOL lors de la Sainte Anne !

L'équipe de « Recycl'art » de la section locale
de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret



CINÉ SOLOGNE à 40 ans

CINE-SOLOGNE LIGNY LE RIBAUTL vous propose, en collaboration avec l'Union pour la Culture Populaire en Sologne, **le premier jeudi du mois** d'octobre à mai, un film récent, dans la Salle Polyvalente, mise gracieusement à notre disposition par la Mairie que nous remercions.

Cette activité a débuté en SEPTEMBRE 1985 et **LIGNY LE RIBAUTL fait partie des 7 premières communes** qui ont commencé l'aventure proposée par l'UCPS. Actuellement 16 communes font partie du circuit et deux autres souhaitent adhérer.

Nous proposons à notre fidèle public des CARTES DE FIDELITE.

La carte d'abonnement de 30 € pour 6 entrées ramène celle-ci à 5 euros : elle n'a pas de date de péremption et est valable dans toutes les communes du circuit. La carte n'est pas nominative et vous pouvez acheter plusieurs entrées le même soir avec une seule carte, entre membres de la même famille ou entre amis. Le tarif pour les adultes est de 6 € et pour les « moins de 16 ans » à 3,50 €.



Voici les dates à noter dans vos agendas pour le dernier trimestre 2025

- ➔ Jeudi 02 Octobre 2025 à 20h
- ➔ Jeudi 06 Novembre à 20h
- ➔ Jeudi 04 Décembre à 20h

Les films sont annoncés dans l'Infolettre et le PanneauPocket de la mairie que nous remercions, ainsi que par voie d'affichage chez les commerçants que nous remercions également.



Merci à nos techniciens bénévoles préférés

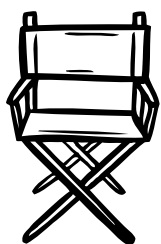
Bernard Robert, Patrick Davaine, Denis Chéry et

au personnel communal qui se charge du transport du matériel.

Merci également à Maurice Ruffier qui vient nous aider en renfort également.

Bernard et Véronique Robert quittent LIGNY LE RIBAUTL pour se rapprocher de leurs enfants et petits-enfants mais Bernard continuera occasionnellement à venir nous prêter main forte.

NEANMOINS, L'EQUIPE CINE SOLOGNE DE LIGNY EST A LA RECHERCHE DE BENEVOLES POUR ASSURER LA POURSUITE DE CETTE ACTIVITE QUI EXISTE DEPUIS 40 ANS DANS NOTRE COMMUNE !



POSTE(S) A POURVOIR

A CINE SOLOGNE LIGNY-LE-RIBAUTL

RECHERCHE PROJECTIONNISTE(S) H/F

CDI pour quelques heures par mois le 1^{er} JEUDI DU MOIS

Formation assurée

Collègues très sympathiques

Poste à pourvoir : octobre 2025

Rémunération : des sourires, des applaudissements, des remerciements de notre public et des enfants de l'Ecole

Prendre contact avec Béatrice CABOURG et/ou Véronique RUFFIER

**Nous vous souhaitons un bel été
et vous donnons rendez-vous le jeudi 02 Octobre.**

BIBLIOTHÈQUE municipale

Poussez la porte et installez-vous pour un moment de partage ou de lecture !

Découvrez ou redécouvrez le plaisir de lire, de se documenter, de feuilleter un beau livre dans notre espace détente.

Les enfants de tous âges y trouveront un beau panel : BD, mangas, romans, albums, documentaires, albums à toucher et comptines ou histoires sur CD pour les tout-petits.

Chaque mois, un nouveau thème et nos nouveautés sont mis en avant dans notre vitrine, le fond de livres est épuré pour des rayonnages plus « lisibles » et attractifs. Nous vous proposons environ 5000 ouvrages, dont

1000 de la Bibliothèque Départementale du Loiret, régulièrement renouvelés.

Nos adhérents bénéficient également du fond de la Bibliothèque Départementale du Loiret (Loiretek), avec des réservations pour répondre à leurs demandes spécifiques.

L'équipe des bénévoles continue à œuvrer pour moderniser, rendre accueillante et chaleureuse cette bibliothèque municipale située tout près de nos commerces.

L'équipe des bénévoles

Adhésion gratuite, emprunts « souples ».



Ouverture mardi 16h30 - 18h30 et samedi 10h30 - 12h00

L'équipe : Sylvie, Michèle, Christian, Marie-Noëlle, Maryline

bibliothequelignyleribault@gmail.com

Tél : 02 38 14 50 97

Rue du Général De Gaulle, en face de la boulangerie

LIGNY sur scène

C'est avec un immense plaisir que nous avons retrouvé le public lignois et des alentours pour nos représentations annuelles les 14 et 15 juin dernier !



Petits et grands nous étions tous là, prêts à vous éblouir après un an d'absence !!!

Au programme, de l'humour bien sûr, pour petits et grands mais cette année nos ados se sont attaqués aussi à un sujet beaucoup plus sensible... le harcèlement ! Et la tâche a été difficile, mais ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes et vous les avez chaudement accueillis, merci à vous.

Oui merci à vous, public, petits nouveaux ou habitués, vous n'avez pas oublié de nous applaudir même si nous perdions parfois un peu notre texte... Vos bravos et vos encouragements sont pour nous une grande fierté et nous vont droit au cœur !! MERCI

Après ce week-end de représentation, où nous assurons le spectacle mais aussi l'envers du décor (installation/fabrication de nos décors, gestion costumes, communication, buvette...), nous allons souffler un peu avant de reprendre début septembre tous ensemble !

Nous cherchons toujours un ou deux hommes pour jouer, mais si le cœur vous dit de rejoindre la troupe pour gérer ce fameux envers du décor, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous ne savons pas encore s'il y aura des places libres côté enfants, donc passez nous voir en septembre pour plus d'informations (le mardi soir de 19h à 20h).

Nous vous souhaitons un bel été.

**La Troupe de Ligny sur scène
et Magali Gougis Présidente**



THÉÂTRE du CADO



Pour plus d'informations :
modalités de réservation,
tarifs, dates, co-voiturage
etc., n'hésitez pas à
contacter votre déléguée
lignoise :
Isabelle_fossard@yahoo.fr
ou 06 52 48 68 19
www.cado-orleans.fr

Après une superbe saison 2024-2025, c'est sur le thème de la Famille de sang, de cœur, choisie ou subie, que nous allons vivre la prochaine saison 2025-2026 :

Tout d'abord trois spectacles **avec autocar gratuit à partir de l'église de Ligny le Ribault** :

- le samedi 04 octobre 2025 : **LE ROI SE MEURT**, un grand classique d'Eugène Ionesco, parabole tragi-comique décapante qui résonne à l'heure où le monde d'aujourd'hui voit les nations se transformer en royaumes voire en empires
- le samedi 24 janvier 2026 : **C'EST PAS FACILE D'ÊTRE HEUREUX QUAND ON VA MAL**, auréolé du Molière 2024 du meilleur auteur francophone vivant et Molière de la meilleure comédie, voici un véritable bijou. Dans un portrait jubilatoire et corrosif, cinq trentenaires épinglent avec malice les travers de la génération des réseaux sociaux et des applis de rencontre
- le samedi 14 mars 2026 : **LA FAMILLE**, de et mis en scène par Samuel Benchetrit, avec Claire Nadeau, Patrick Timsit et Xavier Demaison : une mère et ses deux fils autour d'un repas vont nous faire vivre une sorte d'ascenseur émotionnel où l'humour noir mais aussi une certaine tendresse jailliront tour à tour

Puis, sans transport en commun :

Un 4^{ème} spectacle : l'iconique Fanny Ardant nous transportera au 17^{ème} siècle avec **LA BLESSURE ET LA SOIF**. Ce spectacle intimiste fiévreux et romanesque nous parlera avec justesse et virtuosité de l'amour fou.

Deux spectacles CADO+, sans transport en commun :

- **NORMAL** est une histoire surprenante avec des comédiens inspirés qui jamais ne tombent dans les clichés ou la caricature : Un couple de quinquagénaires, parents de deux grands enfants coulent des jours sans histoire jusqu'au jour où...
- **LES COLLECTIONNISTES** : comédie de François Barluet qui raconte comment le marchand Paul Durand-Ruel s'est battu pour faire connaître le talent de ces peintres que l'on commençait à nommer « impressionnistes ». Ce voyage en lumière et en couleurs retracera avec joie le parcours de cet homme qui a su révolutionner le marché de l'art au 19^{ème} siècle, sans oublier Madame Durand-Ruel qui aura elle-aussi son rôle à jouer avec espièglerie.

Même si la période des inscriptions par abonnement auprès de votre déléguée est terminée (chaque année entre fin mai-début juin), il sera possible de réserver ponctuellement pour un ou plusieurs des six spectacles de la saison 2025-2026 proposée par Christophe Lidon.

Bien entendu, ce sera dans la limite des places restant disponibles. De plus pour les plus indécis qui souhaitent tester le théâtre, j'aurai le plaisir de proposer des invitations pour deux personnes, sur demande, qu'on se le dise.

TRANSPORTS FRANCHET

TRANSPORTS TOUTES DISTANCES

Service régulier
« bassin Marennes-Oléron → →
→ → M.I.N. Rungis »

franchet.trs@gmail.com
"La Détourne" - 45240 Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 42 32 - Tél. 02 38 45 45 30

SARL Garage
ADAM

REPARATEUR AGRÉÉ - AGENT COMMERCIAL

91, rue G. de Fontenay
45240 LIGNY-LE-RIBAULT
Tél. 02 38.45.42.09 - Fax. 02 38 45 46 14
garage.adam@orange.fr

Vente de véhicules neufs et occasions Toutes marques
tourisme et utilitaire - Chrono service - Réparations
toutes marques - Tôlerie peinture - Dépannage

BOULANGERIE PÂTISSERIE

Jeanne & Jean-Jacques

KIMA

120 rue du G^{al} de Gaulle - LIGNY-LE-RIBAULT
Tél. 02 38 45 43 94

CLUB de Gymnastique



Pour tous renseignements :
Frédérique AYRAULT,
présidente :
clubgymigny@gmail.com
06 31 98 60 28

Le Club de gymnastique continue d'attirer de nouveaux adhérents chaque année ! Il faut reconnaître que nous avons 2 animatrices qui proposent des cours de qualité ; et ce n'est pas les anciens adhérents qui vont dire le contraire ! En effet, ils sont nombreux à attendre la fin de l'été pour revenir au Club en septembre et retrouver les amis et animatrices pour faire du sport dans la bonne humeur ! Entretenir sa forme physique c'est aussi l'occasion d'entretenir le lien social ! Aujourd'hui nos fidèles adhérents (de 18 à 80 ans) le disent, c'est un plaisir de se retrouver le lundi et/ou le jeudi ! Bénéficiez des bienfaits du sport : Rejoignez-nous !

Modalités pratiques

2 cours d'1heure chaque semaine à la salle de sport à côté du stade et dehors quand il fait beau.

Inscription possible pour un cours ou deux cours par semaine

Lundi à 18h45 avec Nathalie
Jeudi à 10h00 avec Mélanie
Possibilité de 2 cours d'essai gratuits
Inscription en cours d'année possible



MÉDITATION SONOTHERAPIE

C'est encore avec un immense plaisir que nous avons reçu Luc Poupon les 19 et 20 avril.

Un voyage extraordinaire, aux sons des bols tibétains, des bols en cristal, des tambours et du gong... Un vrai bain sonore et ces bienfaits sur le corps et l'esprit.

Accompagné de Méditations (par Sandrine Gaucher), ce fut aussi l'occasion aux 20 personnes présentes de s'initier aux instruments.

Deux belles journées très réussies, beaucoup de convivialité et de partages. Le tout entre rire et émotions !

Merci à toutes et à tous pour cet échange de belles énergies.

Sandrine GAUCHER
Atelier Méditation



AMICALE pétanque



Cette année, l'Amicale Pétanque fête ses 10 ans d'existence. Elle avait été créée par Serge Brissart, Robert Sureau et Dominique Tata. Nous avons une pensée toute particulière pour Serge qui nous a quitté en ce début d'année et qui avait été président de 2015 à 2017.

Notre 1^{er} terrain de pétanque était situé rue Alexandre André sur la placette, nous étions à cette époque qu'une dizaine d'adhérents, nous avons depuis 2017 un terrain à côté du stade, et en 2024 nous étions 54 adhérents, les créateurs de l'Amicale peuvent être fiers de cette belle progression, d'autant plus que quelques jeunes nous ont rejoints et souhaiteraient créer une section "licenciés" donc si ça vous tente n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Notre AG s'est déroulée le 8 février 2025, elle a été suivie du pot de l'amitié et d'un repas préparé par M Antoine THOMAS du Comptoir Solognot, Christian, un de nos adhérents a animé la journée avec son groupe de musiciens "Entre Nous", un GRAND MERCI à eux, la soirée s'est clôturée par une partie de pétanque pour les plus courageux ou d'une partie de Belote pour les autres. Merci à nos bénévoles qui ont assuré l'installation et le service : Claude, Nicole, Sergine, Patrick, Céleste...

Concours en doublette a eu lieu le samedi 24 Mai. 38 équipes se sont rencontrées ! Michel et Sylvie de St Jean le Blanc qui sont sortis vainqueurs de ce concours. La rencontre amicale avec le Club de Patay s'est déroulée le 14 juin.

Nos prochaines activités :

Nous serons également présents à la Ste Anne le 20 Juillet, où nous organiserons un concours en doublette sur la journée, sur le parking de la salle Polyvalente et dans la cour de l'Ecole en fonction du nombre de participants, inscription 5 euros par personne, restauration et buvette sur place.

Nous invitons toutes celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre à nous rencontrer sur le terrain de pétanque situé près du stade de foot et des tennis les mercredi et samedi après-midi à partir de 14h00.

L'Amicale Pétanque vous souhaite un bel été et de bonnes vacances à toutes et à tous

Cotisation annuelle : 15€

Contacts :

Co-présidents : Didier BINIER : 06 81 60 65 44 et Patrick DAVAIN : 06 86 68 12 16

Secrétaires : Nicole DAVAIN et Colette AUGER

Trésoriers : Mickael VIGINIER et Jean-Paul METREAU

**Association
Perma'Folk**



ASSOCIATION PERMA'FOLK

Pour sa première année d'existence, l'association dresse un tableau positif des différentes activités proposées et est prête à continuer dans sa lancée dès septembre prochain !

Bilan des ateliers de danses : 15 ateliers, 16 danses et 10 danseurs en moyenne ! Beau résultat pour une première année !

Bilan des balades plantes sauvages :

4 balades, 15 participants et plus de 20 plantes expliquées ! Merci à la Mairie pour l'Infolettre et les publications PanneauPocket qui ont permis de faire connaître ces balades découvertes !

Pour finir l'année, l'association a la chance de pouvoir co-organiser un bal-trad le 5 juillet dans la salle polyvalente ! À renouveler pour l'année prochaine !

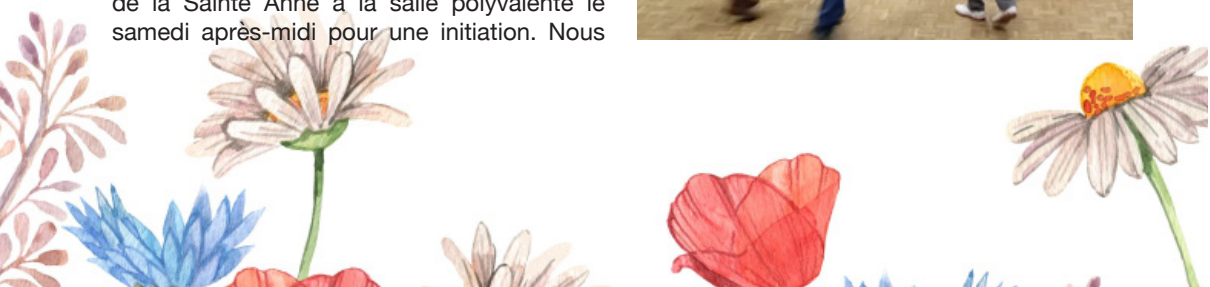
Vous pourrez nous retrouver lors de la Fête de la Sainte Anne à la salle polyvalente le samedi après-midi pour une initiation. Nous

serons également présents lors du Forum des Associations.

Et pour ceux qui souhaitent venir directement, rendez-vous le 11 septembre à 20h00 à la salle polyvalente.

Renseignement : permafolk.ligny@gmail.com

Jérôme LEVAVASSEUR



L'association compte 85 adhérents qui se répartissent dans les activités suivantes : Marche, Pilates, Eveil sportif, Natha Yoga, Couture, Cinéma, Atelier « Combattons la solitude », et va de nouveau proposer l'atelier « Mémoire et Equilibre » en septembre prochain.

Les inscriptions aux différentes activités se feront lors du FORUM DES ASSOCIATIONS qui se tiendra le samedi 06 Septembre à la MAISON DE LA BRIQUE de 9h30 à 12 h.

Voici ce que nous vous proposons :

Marche : 3 créneaux sur les chemins communaux de Ligny

- le lundi de 13h40 à 16h, marches de 8 à 10 km
- le vendredi après-midi pour les personnes en difficulté physique et/ou qui souhaitent reprendre une activité doucement – petites marches de 3 km
- et le samedi de 9h30 à 12h, pour les marcheurs (marches longues entre 15 et 20 km)

Photos prises au hasard de nos belles marches dans la nature



Pilates

- le lundi de 19 h à 20 h
- le mardi de 14 h à 15 h

Eveil sportif le mercredi de 14h30 à 16h pour les enfants. Cet éveil sportif leur permet de découvrir diverses activités : course, jeux de ballons, tennis / ballon, football, lancer de javelots, motricité, etc...

Natha Yoga

le mercredi de 18h45 à 19h45. Une séance découverte gratuite est possible.

Combattons la solitude

Cet atelier a lieu désormais le lundi après-midi de 14 h à 16 h / 17 h dans la Salle Polyvalente. Confection d'objets en cartons ou autres, tricot, vannerie, etc... cette activité est ouverte à tous. Pendant ce même créneau, les Guernazelles que nous avons accueillies au sein de notre Association avec grand plaisir depuis la dissolution de leur association, continuent à se réunir pour jouer au scrabble, bridge et à divers jeux de société.

Couture

le samedi matin de 10 h à 12 h.

ASSEMBLEE GENERALE ET POT DE CLOTURE LE 27 JUIN à la Salle Polyvalente :

C'est l'occasion d'échanger entre nous tous et de terminer par un moment de convivialité : repas partagé.

REMERCIEMENTS PARTICULIERS à :

La MAIRIE pour sa subvention et la mise à disposition gratuite des salles, aux employés communaux, à TOUS les bénévoles dans les différentes activités, à nos animatrices.

Toute l'équipe de l'USCL vous souhaite un bel été.

Le Bureau

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec Chantal Fougeret :
06.07.86.40.64 ou
chantalfougeret@orange.fr

BOUGEONS ENSEMBLE à Ligny



Bougeons Ensemble à Ligny vous a proposé de nouveau depuis septembre ses cours de Fitness et Yoga pour adultes dans la bonne humeur et la convivialité tous les mercredis soirs à la salle polyvalente (sauf pendant les vacances) toujours en compagnie de notre dynamique professeur Eugénie SIMON.

Nous avons été contraintes de supprimer pour cette année le cours de Fitness pour les jeunes faute d'un nombre suffisant d'inscrits pour maintenir ce cours.

Nous le remettons en place en septembre mais en fonction du nombre d'inscrits nous pourrions de nouveau le supprimer.

Pour les cours de Fitness adultes, cette année Eugénie a proposé de nouvelles activités. Vous aviez du cardio-training, de l'hébertisme, du air boxing et enfin du step.

Nous avons pu maintenir les 2 cours adultes jusqu'à fin juin mais pour cela nous avons proposé quelques actions comme une vente de brioche en octobre ou de chocolats pour Pâques. Nous avons également fait une vente de crêpes pendant le vide grenier organisé par l'APEEP, que nous remercions pour leur gentillesse.

Nous ferons également une vente de crêpes à la Ste Anne.

Voici les cours que nous vous proposons pour la rentrée de septembre 2025 en espérant les maintenir jusqu'en juin 2026.

PLANNING DES COURS DU MERCREDI

Horaires des cours des jeunes
(9 à 15 ans) :

Fitness de 18h45 à 19h30

Horaires des cours Adultes
(à partir de 16 ans) :

Fitness/Renfo musculaire de 19h30 à 20h30

Yoga de 20h30 à 21h30

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente

M^{me} OSZWALD Karine - 06 83 86 21 10

Présidente adjointe

M^{me} FERREIRA Stéphanie

Trésorière

M^{me} PEANT Sophie

Professeur

M^{me} SIMON Eugénie

70 rue du Général de Gaulle 45240 Ligny le Ribault

JB MENUISERIE

06 22 21 43 85 Création et Agencement sur mesure

johanbaudoin45@gmail.com

Aurélie STAELEN

AROMATHÉRAPIE OLFACTIVE ÉNERGÉTIQUE
KINÉSIOLOGIE

06 66 26 68 19

ashome45@gmail.com  

entreprise individuelle

Chalet de la Coiffure
SALON MIXTE

Mardi au vendredi de 9h à 18h30
Samedi de 9h à 17h

 7 clos des Muids
45240 Ligny le Ribault

 **02 38 45 40 34**

BLS Nettoyage
Les raviveurs du souvenir

NETTOYAGE ET FLEURISSEMENT DE SÉPULTURE

Éloignement, manque de temps ou problème de mobilité,
il est parfois difficile de s'occuper soi-même
des sépultures de nos proches disparus.

BLS Nettoyage assure pour vous l'entretien, le nettoyage,
le fleurissement des tombes, monuments de vos défunts.

Nous vous proposons également la réalisation
d'ardoise, funéraire à votre demande.

BLS Nettoyage - 45240 Ligny-le-Ribault
07 68 94 20 61 - blsnettoyage45@yahoo.com

UNE BELLE ANNÉE POUR L'APEEP merci à tous !



L'APEEP a eu le plaisir de rythmer l'année scolaire avec de nombreux événements qui ont rassemblé petits et grands dans la convivialité et la bonne humeur.

Parmi les moments forts : une après-midi jeux de société, la 2^e édition du marché de Noël, un carnaval festif suivi d'une savoureuse soirée tartiflette, un vide-greniers enrichi par la présence des producteurs et créateurs locaux, et bien sûr, la traditionnelle kermesse de fin d'année.

Grâce à la mobilisation de tous, ces actions ont permis de financer plusieurs belles surprises pour les enfants. À Noël, les élèves de CE et CM ont profité d'une séance cinéma en partenariat avec Ciné Sologne, tandis que la troupe des Salopettes est venue raconter un conte magique aux maternelles et CP. Le Père Noël lui-même a fait une halte dans les classes pour offrir un goûter à tous les enfants.

La troupe des Salopettes est revenue en mars, cette fois pour les CE et CM, avec un spectacle original autour du thème «Sur les chemins de l'art».

Nous avons également contribué au financement des sorties scolaires de fin d'année, un beau soutien pour offrir aux enfants des expériences enrichissantes.

Nous tenons à remercier chaleureusement les commerçants pour leur soutien fidèle, la municipalité pour son accompagnement, les enseignantes pour leur engagement, ainsi que tous les parents bénévoles qui ont prêté main-forte lors des événements.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour notre Assemblée Générale. L'association recherche activement un(e) nouveau(elle) président(e) et un(e) secrétaire pour poursuivre cette belle aventure associative. Sans repreneurs, l'APEEP pourrait malheureusement être contrainte de cesser ses activités.

Merci encore à toutes et à tous, et bel été !

L'équipe APEEP

Contact

[apeep.lignyleribault@hotmail.com](mailto:apeek.lignyleribault@hotmail.com) -  Apeep Ligny-Le-Ribault

Présidente : Mme LAVILLE Morgane 07 50 87 32 46

LOCATION MINI-PELLE



Caution	1 200 €
→ 1 jour (7h)	160 € ^{TTC}
→ 3 jours (19h)	450 € ^{TTC}
→ week-end (12h)	280 € ^{TTC}
→ supplément par heure	24 € ^{TTC}
→ Transport aller-retour :	
de 0 à 15 km	70 € ^{TTC}
de 16 à 25 km	150 € ^{TTC}

02 38 45 42 09 - LIGNY-LE-RIBAULT

ARTISAN Charpente Couverture

Pierre JASINSKAS
06 59 79 47 35
pj.artisan@gmail.com

45240 LIGNY-LE-RIBAULT - SIRET 849828967/00018

POUSSIN Dominique & fils

AMÉNAGEMENT D'ESPACE PAYSAGÉ

Dallage - Pavage - Béton désactivé - Nidagravel gravillonné -
Clôtures - Piliers - Emulsion gravillonné & enrobé rouge et noir
- Viabilisation de terrain - Terrassements divers avec mini-pelle
3T et 8T - Puisards - Installation sanitaire - Allées tous matériaux -
Maçonnerie paysagère

90 rue de la Fontaine
45240 LIGNY-LE-RIBAULT
Tél/Fax 02 38 45 46 68
Port. 06 08 64 11 37
dominique-poussin@wanadoo.fr

www.dominique-poussin.com





FPCED

450 rue Gérard de Fontenay - 45240 Ligny-le-Ribault
06 86 86 47 96 - julien.fougeret@outlook.fr

Fougeret Julien

Plomberie, chauffage, entretien, dépannage
Un professionnel pour vous accompagner

AB Station de lavage



**VL - Utilitaires
Camping car**

45370 - JOUY-LE-POTIER

02 38 45 42 09

ALERTE GUÊPES



DESTRUCTION DE NIDS GUÊPES ET FRELONS

(EUROPÉENS ET ASIATIQUES)

interventions départements 41 & 45

Denis BEAUDENUIT

06 22 30 67 75

siret 53416640000018

**Designer intérieur
& extérieur**

Planche d'ambiance
Shopping list
Accompagnement shop'déco
Plan 3D + rendu visuel réaliste
Création d'espace
Conseils décoration + aménagements

**POUR TOUS LES BUDGETS
DEVIS GRATUIT**



06.41.93.99.30
decobyjade1@gmail.com

119 Rue du Général de Gaulle
45240 Ligny Le Ribault

Facebook: deco_by_jade
Instagram: deco_by_jade
TikTok: deco_by_jade1
Google: Déco By Jade




**Poissonnerie Ecailler
Plateaux de fruits de mer
Traiteur**



457, rue Marcel Belot 45160 Olivet
02.38.63.47.30 www.latelier-des-poissonniers.com
Livraison gratuite sur Ligny le Ribault

Sandrine Gaucher



Reflex'ô
BIEN-ÊTRE & BIEN-VIVRE



• RÉFLEXOTHÉRAPIE CRÂNIENNE •
• SOINS HOLISTIQUES • MÉDITATIONS • ATELIERS •

LIGNY-LE-RIBAULT - 06 75 19 21 39

**PHARMACIE
DUDAL**

400, RUE DU GÉNÉRAL LECLERC
45240 LIGNY-LE-RIBAULT

**TÉL. 02 38.45.42.38
FAX. 09 70 32 19 42**

pharmacie.dudal@orange.fr

**OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 12H ET DE 14H À 19H
SAMEDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H**

PAROLE à l'opposition

Nous sommes à moins d'un an des élections municipales. Les conseillers et conseillères de la majorité qui ont participé à la gouvernance de la commune depuis 12 ans devront expliquer leur triste bilan et rendre compte des promesses non tenues, pourtant maintes fois annoncées dans leurs professions de foi électorales ou dans la presse et qui ont conduit au déclassement de la commune.

Malgré cela, il faut profiter des mois qui sont devant nous pour bâtir un projet cohérent, volontariste et fédérateur, autour d'une équipe nouvelle, impliquée dans la vie de Ligny. Elle devra être à votre écoute pour co-construire ce projet et enfin redonner à notre village son dynamisme et retrouver l'âme qu'il a perdu.

L'année scolaire se termine annonçant les grandes vacances. Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été, qu'il soit ressourçant et reposant pour vous et vos proches.

Nicolas Bertrand

Fin de mandat, l'heure des bilans

Vous avez pu lire dans les numéros précédents mes réactions sur le coût de la Gibelotte (n.50), la discrimination envers l'association du CAC (n.51), la circulation et la sécurité dans le centre bourg de Ligny (n.54), l'aberration du rachat/rénovation coûteux de la maison médicale sans avoir tout fait pour conserver ses médecins (n.56), et celle de sacrifier un espace vert public pour un habitat partagé aux relents d'opération immobilière (n.58). Je n'ai pas encore pris le temps de déplorer la fermeture de la déchèterie, ayant choisi d'alerter sur l'attitude de la majorité municipale durant les conseils municipaux (n.57). Enfin, deux sujets sont aussi à mettre au triste bilan de cette mandature : le traitement des personnels communaux et la partialité de certains refus d'aide sociale.

Restant à votre écoute,
Elisabeth Olivieri-Valois

ÉTAT CIVIL

Bienvenue aux BÉBÉS !

Giulio CANARIO AMAN
le 5 décembre 2024

Auguste DA SILVEIRA
le 8 janvier 2025

Cybill DUVAL
le 7 mai 2025

Stanislas MERCIER
le 5 mai 2025

Ils se sont mariés !

Marion AUBARD et Florent MALLET
le 19 février 2025

**Léna KEYKHOSRAVI et Seyed
Mohammad AGHILI**
le 8 mars 2025

Annabelle TENIERE et Olivier BUGEIA
le 26 avril 2025

Sophie LERASLE et Johan BAUDOIN
le 10 mai 2025

Sylvaine PONROY et Jean Yves de BAUDUS
le 28 mai 2025

**Emiline SANTOSUOSSO et Marc
FELLAH**
le 14 juin 2025

Ils nous ont quittés !

Ginette PASQUIER le 7 janvier 2025

Serge BRISSARD le 31 janvier 2025

Dominique GALLET le 24 avril 2025

Michel BOUCHET le 7 mai 2025

Jacqueline GUENON le 22 mai 2025

André BARBARY le 16 juin 2025

Denise COURTILLAT le 27 juin 2025

Gabriel ROGIN le 27 juin 2025

Bienvenue à tous les nouveaux arrivants !

Martine RICHONNIER

Maude RENGEARD

Robin ADER

Angelo WEBSTER

Romane VILLEMONTÉ de la CLERGERIE et Paul AARON

Cyrielle LASNE

Martin MERCURY

Audrey ROUSSEL et Mathieu PARFONRY

Alexandre DA SILVEIRA

Béatrice SOLAU

Bérangère CUILLERIER et Mathieu LAROUSSE



Photo Sandrine Avsac

moments intemporels

EXPO

PEINTURE, PHOTOGRAPHIE, SCULPTURE,
MOSAÏQUE, BRODERIE D'ART

Invité d'honneur : SOPHIE MASSON

ENTRÉE GRATUITE

LIGNY-LE-RIBAULT
MAISON DE LA BRIQUE
1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT 2025



Du mardi au samedi : 10h-12h30 / 15h-19h - Dimanche : 10h-13h
Fermé le lundi - Ouvert les 14, 20 juillet et 15 août

Pratique

MAIRIE - www.lignyleribault.fr 02 38 45 42 01
mairie@lignyleribault.fr

du lundi au vendredi : 8h30/12h, le samedi : 9h/12h
L'après-midi : fermée au public pas de standard
Permanence Maire et Adjointes : sur rendez-vous
Permanence sociale : sur rendez-vous

GENDARMERIE 17
La Ferté Saint-Aubin **02 38 76 50 47**

POMPIERS 18

SAMU 45 15

Urgences Sourds et malentendants 114
Contact par SMS, télécopie ou visio

CENTRE SOCIAL-MASS 02 38 64 61 36
45 rue H. Martin - La Ferté Saint-Aubin

SERVICE AIDE A DOMICILE (SAAD) 02 38 76 00 41
187 rue de la Libération - La Ferté Saint-Aubin

ASSISTANTE SOCIALE S'adresser à l'U.T.S. EST
Jargeau **02 38 46 85 50** ou Orléans **02 38 22 67 22**

HANDI'SOUTIEN 45 06 60 14 29 27
Les 3^{ème} mercredis de 14 à 17h
MASS, 45 rue H. Martin, La Ferté Saint-Aubin

C.H.U. ORLÉANS Tous services 02 38 51 44 44

DENTISTE Dr Arnaud 02 38 45 40 87

CABINET DES INFIRMIÈRES 02 38 45 43 76
Bérangère, Mélanie, Stéphanie et Sylvie
@ : lesidedeligny@gmail.com

KINÉSITHÉRAPEUTE
Y. Rousseau **06 98 78 27 75**

OSTÉOPATHE
Max HARAN-LEGOFF **02 38 68 88 63**
Lundi - Mercredi et Vendredi : 14h – 20h

CENTRE DE SOINS NON-PROGRAMMÉS 116 117
420 rue du Général Leclerc, sur rendez-vous

PHARMACIE A. Dudal 02 38 45 42 38
3237 et/ou www.3237.fr

CENTRE ANTI-POISON ANGERS 02 41 48 21 21

RELAIS LA POSTE / VIVAL 06 12 66 22 94
du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h30
à 19h, dimanche 9h à 12h30 - Fermeture le lundi
départ courrier : 10h

SERVICE DE L'EAU 02 38 45 42 01
Toute personne emménageant ou déménageant de
la Commune doit prendre contact avec le secrétariat
de la Mairie pour le relevé de compteur d'eau.

ENEDIS (E.D.F.)
Particuliers : **09 69 32 18 73**
Professionnels : **09 69 32 18 74**
Entreprises : **09 69 32 18 99**
Dépannage : 09 72 67 50 45

SERVICE DES IMPÔTS SIP 02 38 25 22 00
Circonscription Orléans Sud, secteur La Ferté-Jargeau
9, avenue John Kennedy - 45074 Orléans cedex 2
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h

TRÉSORERIE DGFIP 02 38 44 31 08
mail : t045013@dgfip.finances.gouv.fr
11 rue Saint-Jean - 45130 Meung-sur-Loire
les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h30

CONCILIATEUR DE JUSTICE - M. GIBEY
Permanence les 1^{er} et 3^{ème} mardi après-midi du mois
à la MASS de La Ferté Saint-Aubin
Sur RDV au **02 38 64 61 36**

PRESBYTÈRE - Cléry-St-André 02 38 45 70 05

BIBLIOTHÈQUE DENYSE DURANT DES AULNOIS
Dépôt Bibliobus du Loiret
biblio@lignyleribault.fr 02 38 14 50 97
Ouvert : mardi 16h30/18h30 et samedi 10h30/12h

LE CUBE, Complexe aquatique 02 38 25 15 05
10, Avenue Lowendal 45240 - La Ferté Saint-Aubin
horaires : www.lecube-lafertesaintaubin.fr

CANTINE SCOLAIRE 02 38 45 46 77
cantine@lignyleribault.fr
Prix/enfant : 3,15€ par facture de la Trésorerie

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 07 86 53 75 32
garderie@lignyleribault.fr
Matin : à partir de 7h, 2€ • Soir : jusqu'à 18h45, 3€
Etude surveillée : 3,50€ • Goûter : 0.60€
Mercredi : de 7h à 12h et/ou de 13h à 18h45
Journée : 12€ Demi-journée : 7€
Occasionnel, non-inscrit : supplément 1€

RAMASSAGE SCOLAIRE
Lycée La Source : à partir 7h17*
Collège La Ferté Saint-Aubin : à partir de 7h54*
(* selon point de montée)

TRANSPORTS "REMI"
Service régulier :
• Ligne 19 (départ Monument aux morts)
Départ vers Orléans 6h40
Retour Ligny 19h20 (mercredi 13h53)
Pour plus de renseignements :
Tél. 0 806 70 33 33 - www.remi-centrevaldeloire.fr
Fiches horaires à disposition à la mairie
Tarif : 3,00€
Service sur demande :
réservation au 0 806 70 33 33, la veille avant 12h

ORDURES MÉNAGÈRES (depuis le 6 janvier 2025)



- Ramassage **ORDURES MÉNAGÈRES** (bacs couvercle noir) **le mardi à partir de midi, SEMAINES IMPAIRES**
- Ramassage **EMBALLAGES** (bacs couvercle jaune) **le mardi à partir de midi, SEMAINES PAIRES**
- Ramassage des encombrants : 2 fois/an, sur inscription



VÉGÉTRI
Rue du Général Leclerc
Uniquement les déchets verts, cartons et gravats.
Ouverture Lundi 9h - 11h
Mercredi 8h30 - 12h et 14h 16h30
Samedi 9h - 12h
Conteneurs Papier et Verre

SMICTOM DE SOLOGNE 02 54 88 58 28
smictomdesologne@orange.fr